

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

DE

# Marie-Antoinette

et son Temps

PRÉFACE PAR M. GERMAIN BAPST



GALERIE SEDELMAYER

4 bis, rue de La Rochefoucauld, 4 bis

—  
1894



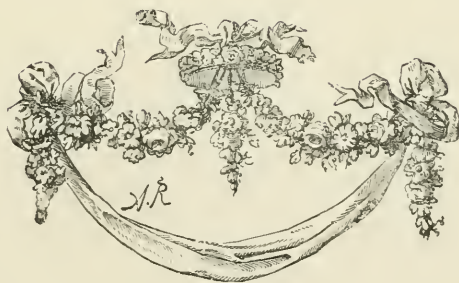
CATALOGUE DE L'EXPOSITION

DE

# Marie-Antoinette

et son Temps

PRÉFACE PAR M. GERMAIN BAPST

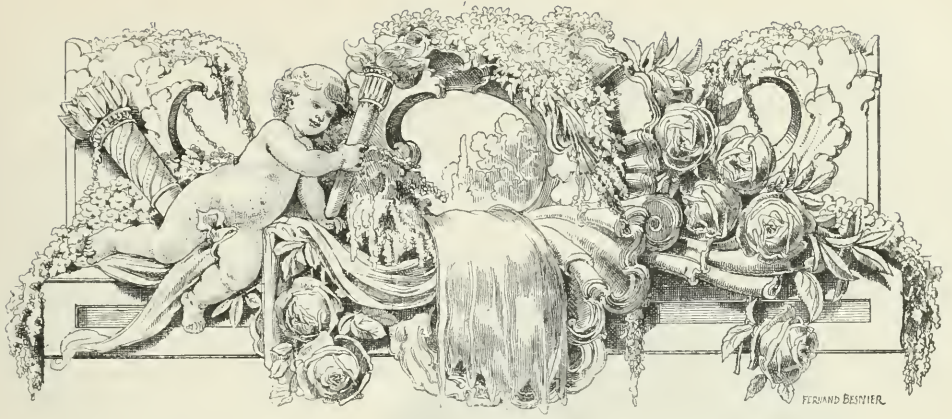


GALERIE SEDELMAYER

4 *bis*, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, 4 *bis*

—  
1894





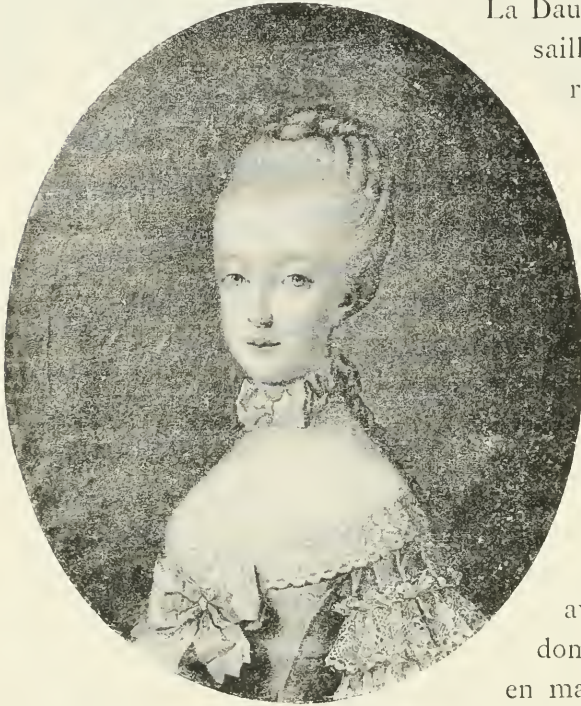
## PRÉFACE

C'est une promenade triomphale à travers la France que l'arrivée de Marie-Antoinette dans sa nouvelle patrie : elle a à peine quinze ans ; mais sa taille est la plus ravissante du monde, grande, libre, qui, malgré sa maigreur, promet un port de reine. Le tour de son visage est d'un ovale allongé ; ses yeux pétillent de jeunesse et d'amabilité ; son nez est aquilin, sa bouche d'un carmin vif. Sa lèvre inférieure — c'est là le défaut de sa figure — est proéminente, et le menton est un peu trop long. Mais n'est-ce pas là le trait caractéristique de la physionomie des princes de la maison d'Autriche ? (Déjà Maximilien et Charles-Quint avaient la lèvre inférieure pendante et le menton trop long ; l'empereur d'Autriche actuel et surtout l'archiduc Albrecht, généralissime des troupes autrichiennes, ont encore la même disposition de figure.) L'éclat particulier du teint de la jeune Dauphine était la note dominante de son aspect physique, tandis qu'au moral elle se distinguait surtout par une amabilité enfantine de jeune fille enjouée et spirituelle.

A Strasbourg, à Reims, à Soissons, partout où elle passe, les

villageois accourent et l'on n'entend répéter que ces mots : « Qu'elle est jolie, notre Dauphine ! » Elle a, en effet, un sourire ou une réponse aimable pour tous ceux qui la saluent ou l'acclament. A Soissons même, où les écoliers lui adressent un compliment en latin, elle trouve moyen de se rappeler quelques mots de cette langue pour les remercier.

La Dauphine se maria à Versailles et à cette occasion reçut de splendides cadeaux de son beau-père : c'étaient d'abord des bijoux précieux, diamants, perles, rubis et émeraudes enfermés dans un coffre délicieux dont Houdon, le célèbre sculpteur de l'Amour, avait fait le modèle, que Gouthière avait ciselé et doré, et dont les panneaux étaient en marqueterie de Riesener. Elle reçut aussi une admirable toilette en vermeil, ciselée par Auguste, l'orfèvre de la cour.



Marie-Antoinette avant son mariage.

D'après un tableau fait à Vienne  
en 1770.

Hélas ! vingt-cinq ans plus tard le ministre des finances enverra à la Monnaie, pour être fondue, la toilette de Marie-Antoinette et donnera à deux faiseurs d'affaires, Grecs de nation, le coffre à bijoux avec la mission de le vendre dans le Levant au mieux des intérêts du gouvernement du Directoire, qui en touchera le montant.

Des fêtes sans exemple se succédèrent bientôt, malheureusement l'une d'elles fut attristée par un sinistre épouvantable. Dans

une bousculade qui suivit le feu d'artifice tiré sur la place Louis XV, cent personnes furent écrasées et l'on compta jusqu'à trente-deux morts. A cette nouvelle, Marie-Antoinette désespérée fit immédiatement remettre aux pauvres de Paris la moitié de la pension qu'elle touchait du trésor comme Dauphine.

Sans souci du pouvoir, toute à la joie de se voir future reine du beau pays de France, Marie-Antoinette était alors heureuse. Elle se sentait aimée de son peuple et elle attendait impatiemment le jour où, accompagnée du Dauphin, elle ferait son entrée solennelle à Paris.

C'était un vieil usage de la monarchie et une fête traditionnelle pour la capitale que l'entrée solennelle des jeunes époux qui devaient un jour gouverner. Ils venaient connaître leur peuple et se faire connaître de lui. C'était, en quelque sorte, « une entrée dans la royauté avant la royauté elle-même ». Tout était promesses pour l'avenir. quand le 8 juin 1773, Louis et Marie-Antoinette furent recus à Paris par la municipalité et par les dames de la Halle qui leur offrirent, avec les clefs de la ville, des fruits et des fleurs. On monta ensuite dans des carrosses de cérémonie, on suivit le parcours habituel des quais jusqu'à la cathédrale, où l'on chanta une action de grâces; en sortant on se rendit à Sainte-Geneviève pour visiter la châsse et de là on retourna aux Tuileries. Partout ce furent d'enthousiastes acclamations.

Aux Tuileries, le jardin semblait pavé de têtes; la foule entraînait dans le palais et circulait librement. La joie régnait dans cette multitude. Marie-Antoinette, voulant voir de plus près ceux sur qui elle était appelée à régner, descendit dans les parterres, la foule s'écarta devant elle et l'accueillit de ses hourras et de ses bénédictions. C'était un enthousiasme tel qu'on n'en avait pas vu à Paris depuis cent ans au moins.

Rentrée aux Tuileries, la Dauphine veut encore se montrer sur la terrasse découverte. Elle y reste une demi-heure. « Je ne puis vous dire, ma chère maman, écrivait-elle à sa mère le lendemain, les transports de joie et d'affection qu'on nous a témoignés. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main tout le monde. Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié du peuple à si

bon marché! Il n'y a pourtant rien de plus précieux. Je l'ai bien senti et je ne l'oublierai jamais. »

Ce jour-là, le maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, avait résumé d'un mot la situation, lorsqu'il avait dit à Marie-Antoinette : « Madame, vous avez là sous les yeux deux cent mille amoureux de vous! »

La Dauphine désire rester en communication avec son peuple dont elle a fait une connaissance si agréable. Sans cesse elle va à l'Opéra et se montre en public. S'il y a fête à Saint-Cloud, elle se mêle à la foule, parcourt les jardins, se faufile dans tous les groupes jusqu'au moment où, reconnue, elle est acclamée et saluée de toutes parts comme une souveraine qui, rompant avec les traditions de Louis XIV et de Louis XV, semble vouloir faire renaître celles du bon roi Henri IV, qui aimait tant à vivre avec son peuple et au milieu de lui.

\*  
\* \* \*

Mais ce bonheur, que Marie-Antoinette trouvait au milieu de ses sujets, lui manquait à la cour. L'étiquette lui semblait une charge bien lourde, qui faisait d'elle une poupée montée, à la dévotion des courtisans, et l'empêchait d'être elle-même. De plus, sa grâce et son enjouement lui avaient attiré bien des inimitiés. Elle était avant tout une femme remplie de tous les sentiments du cœur, de l'affection, de la tendresse; elle avait en horreur la banalité des réceptions dans lesquelles tout n'est que contrainte. Aussi demanda-t-elle un jour à Louis XVI la propriété du Petit-Trianon. A en croire la légende, le roi aurait répondu : « Madame, ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois; ils doivent donc être le vôtre. »

Marie-Antoinette reçut le présent avec une véritable joie d'enfant : là, au moins, elle était chez elle. Le roi lui-même ne devait y venir qu'en invité. Elle aimait l'intimité, les plaisirs simples, et sa demeure de Trianon allait lui procurer tout ce dont l'avait toujours privée l'ennuyeux et pompeux Versailles.

Au début elle n'y reçoit que sa famille dans des dîners fort modestes; bientôt elle s'érige en maîtresse de maison, donne des fêtes,



s'occupe des jardins, les transforme, y élève ces gracieuses constructions qu'on y voit encore, où le marbre blanc se détache gaie-ment sur des fonds de paysage que semble avoir composés Hubert Robert. Elle fait ensuite construire un petit théâtre qui subsiste



Marie-Antoinette, par Boizot.

de nos jours à peu près tel qu'il était et qui passe pour avoir été au xviii<sup>e</sup> siècle le type accompli des salles de spectacle. L'extérieur ressemble à une grange, mais l'intérieur est une véritable bonbonnière : « La salle est blanc et or ; le velours bleu recouvre les sièges de l'orchestre et les appuis des loges, des pilastres portent la première galerie ; des mufles de lion se terminant en dépouilles et en manteaux d'Hercule branchagés de chêne soutiennent la seconde ga-

lerie. Au-dessus, sur le fond des loges en œil-de-bœuf, des Amours laissent pendre la guirlande qu'ils promènent. Lagrenée a fait danser des nuages de l'Olympe au plafond. De chaque côté de la scène, deux nymphes dorées s'enroulent en torchères; deux autres nymphes au-dessus du rideau portent l'écusson de Marie-Antoinette. » Dans ce théâtre, non seulement le comte d'Artois, le futur roi de France Charles X, se livre sur la corde à des exercices qu'il a étudiés depuis trois mois avec les deux premiers équilibristes de l'époque, mais la reine elle-même y paraît dans le rôle de Colette du *Devin de village*, et y joue les paysannes des opéras-comiques de Favart. Son goût pour les spectacles est si développé que partout où elle se trouve, quelles que soient les difficultés, il faut installer des théâtres pour l'amuser. En 1778, à Marly, on aménage à la hâte une salle de spectacle dans une grange. On y est fort mal à l'aise, et surtout peu commodément assis; mais qu'importent les sièges pourvu qu'on puisse jouer sur la scène.

Au moment de ses couches, elle a un si vif désir de voir la comédie que dans sa propre chambre on dresse un petit théâtre où l'on joue tous les soirs.

Marie-Antoinette est d'ailleurs sans prétentions : son unique désir est de plaire à ses invités, qui sont tous des amis, et des amis de cœur. Elle reste quelquefois un mois de suite au Petit-Trianon, où elle établit les usages de la vie de château. Quand elle entre dans son salon, elle exige que personne ne se lève : les dames restent au piano ou à leur tapisserie; les hommes à leur partie de billard ou de trictrac. Son costume, des plus simples, se compose d'une robe de toile blanche, d'un fichu de gaze et d'un chapeau de paille. Dans la journée, elle organise des jeux sur la pelouse; mais le principal amusement est la promenade dans les délicieux jardins de son domaine. Du reste, aujourd'hui, bien que le Trianon ait été loué depuis à des entrepreneurs de bals publics, qui le transformèrent en guinguettes pour les Parisiens du dimanche, quoique depuis longtemps on ait laissé bien des endroits s'abîmer, on ne saurait assez, quand on s'y promène, être saisi par la beauté et le charme de l'endroit.

A plusieurs reprises il y eut des fêtes de nuit superbes : on y figurait des foires, des places publiques avec toutes sortes de bou-

tiques, dans lesquelles la reine et les grandes dames distribuait à boire et à manger à tous les invités. Venait-il un grand personnage,



Marie-Antoinette dans son costume du Petit-Trianon.

l'empereur Joseph II ou le futur tzar Paul I<sup>er</sup>, c'est à Trianon que la reine le recevait, dans une fête tout intime.

Mais bientôt la médisance et la calomnie montent contre Marie-

Antoinette. On est en 1786. L'affaire du Collier de la Reine éclate comme un coup de tonnerre et marque avant l'heure l'époque sinistre qui contraste si vivement avec les heureux jours de l'arrivée en France.

Alors la reine s'isole à Trianon : les grandes fêtes sont finies, les spectacles cessent, il n'y a plus de réception que pour ceux que Marie-Antoinette considère comme faisant partie de la plus stricte intimité. Elle fait construire le hameau, l'endroit où, aujourd'hui, les visiteurs se promènent encore le plus volontiers. C'est un petit village de douze maisons : un moulin dont la roue tourne, une laiterie avec des terrines à lait, des tasses, des beurriers, et où la reine et ses amies font elles-mêmes le beurre et le fromage ; la maison du jardinier, la grange, le poulailler, etc. Une petite tour domine la laiterie : c'est la *Tour de Marlborough*. A ce moment, la nourrice du Dauphin avait comme chanson favorite :

Malbrough s'en va-t-en guerre.,  
 Ne sais quand reviendra...  
 . . . . .  
 Madame monte à sa tour...  
 . . . . .

A force d'entendre répéter cette chanson, les enfants de la reine avaient donné à la tour de Trianon le nom de Tour de Marlborough, que l'histoire lui a conservé.

Jusqu'au dernier jour, Marie-Antoinette vient dans son hameau : elle y étudie la nature. On est alors tout à la sentimentalité ; on dédaigne les jardins français pour les jardins anglais. Greuze peint son œuvre villageoise et Rousseau a déjà écrit la *Nouvelle Héloïse*. Marie-Antoinette, de goûts fort simples, a plus que tout autre donné dans ces sentiments. Elle est à Trianon telle que la représente le fameux tableau de Werthmuller, avec un fichu et une coiffe de dentelle, une robe de linon qui lui donne l'aspect d'une jolie bergère, comme disait M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun...

Mais on est en octobre 1789. Les feuilles tombées couvrent les allées ; les plantes grimpantes qui revêtent les maisons du hameau ont déjà rougi et pris les teintes sombres de l'automne. La reine

parcourt le chemin qui la mène à la grotte : elle s'arrête et s'assied sur la mousse. Quelle pensée traverse alors son esprit?... Tout à coup un bruit interrompt sa rêverie : c'est un page qui accourt tout effaré; il annonce que Paris soulevé marche en armes sur Versailles, que déjà des bandes de femmes et d'hommes avinés débouchent devant la grille du château, qu'il est urgent de partir... La reine presse alors le pas et, se retournant une dernière fois, elle voit, comme perdue dans la brume qui commence à tomber, la longue suite d'arbres et de constructions qui débouchent sur la grande avenue de Versailles, et au fond, tout au fond, le hameau, sa création chérie. C'est la dernière fois qu'elle voit Trianon.

\*  
\* \*

Les jours sombres et douloureux font place bientôt aux jours tragiques... Il n'y a plus de royauté, il n'y a plus de roi... Arrive enfin le 16 octobre 1793.

Il est quatre heures du matin : depuis la veille à huit heures, la reine est au Tribunal révolutionnaire. Le président vient de condamner Marie-Antoinette, dite de Lorraine d'Autriche, à la peine de mort. Durant seize heures, la reine, malgré l'épuisement et la maladie interne qui la mine, est restée calme. Elle s'est défendue avec la plus grande dignité. La condamnation prononcée, elle se lève impassible, descend du banc des accusés et, majestueuse, elle ouvre la balustrade et sort.

On la conduit à la Conciergerie !

Elle est vêtue, comme l'a représentée Paul Delaroche, d'une robe noire que dans les premiers temps de son séjour à la Conciergerie une vieille femme de quatre-vingts ans a plusieurs fois rapiécée; elle porte un fichu autour du cou, et sur la tête un bonnet blanc avec deux petites barbes volantes sous lesquelles est un crêpe noir et que maintiennent quelques rubans noirs.

Le bruit de sa condamnation se répand bientôt dans toute la Conciergerie. La bonne du portier de la prison, qui nous donne ces détails (*Mémoires* de Rosalie La Morlière), en apprenant la nouvelle, fond en larmes dans sa chambre.

A peine Marie-Antoinette est-elle reconduite dans son cachot qu'elle écrit son testament sous forme de lettre adressée à Madame Elisabeth. Quand elle a fini, elle remet cette lettre au concierge Bault. Celui-ci dit à sa femme : « Ta pauvre reine m'a donné une lettre ; je ne puis la remettre à son adresse ; il faut la porter à Fouquier-Tinville. » Fouquier ne la donne pas à Madame Elisabeth, il la garde chez lui, et, après le 9 thermidor, lors de son procès, une commission chargée par la Convention de la vérification de ses papiers se rend au Palais de Justice pour procéder à leur examen ; on trouve alors la lettre de la reine dans le cabinet de l'accusateur public ; les trois membres de la commission et l'accusé (Fouquier-Tinville) apposent chacun leur signature sur cette pièce.

En 1816 seulement, un ancien conventionnel, Courtois, la remit à Louis XVIII avec un petit gant du Dauphin. Il l'avait sans doute trouvée dans le dossier de Fouquier-Tinville et l'en avait distrait sans en rien dire à personne. Cette lettre est actuellement aux Archives nationales.

Ce n'est qu'à sept heures que le concierge donne l'ordre à sa bonne de descendre chez la reine et de lui demander si elle a besoin de prendre quelque aliment. Dans le cachot il y a deux chandelles allumées et un officier de gendarmerie qui veille. La reine, habillée en noir, est étendue sur son lit. Sur la proposition de la jeune bonne, elle répond : « Je n'ai plus besoin de rien, ma fille ; tout est fini pour moi. » La servante insiste : « J'ai conservé un bouillon et un vermicelle tout chauds ; permettez-moi de vous les apporter. » La reine se met à pleurer et dit : « Rosalie, apportez-moi un bouillon. » Elle revient au bout d'un instant : la reine s'assoit et avale quelques cuillerées. Elle ne prend pas d'autre nourriture. Quelques minutes après, un des curés de Paris se présente. Il dit à la reine qu'il s'appelle Girard, qu'il est curé de Saint-Landry et qu'il vient lui apporter les consolations de la religion. La reine ne le renvoie pas ; mais elle refuse son ministère. Comme ce prêtre est un prêtre jureur « elle se confessera à Dieu ». Elle descend de son lit. Il fait un froid humide dans le cachot et elle a les pieds gelés. Girard lui conseille de se servir de son oreiller comme d'une chaufferette. La reine suit son conseil. Girard lui propose de l'accompagner jusqu'à

l'échafaud. « Comme vous voudrez, » lui répond Marie-Antoinette.

Il est huit heures ! Rosalie, la bonne du concierge, est revenue. Elle aide la reine à se couper les cheveux pour éviter ce soin au bourreau : ils étaient devenus tout blancs depuis le 5 octobre 1789. La reine les partageait par le milieu sur le front, après y avoir mis un peu de poudre, et elle les attachait généralement avec un ruban blanc. (La dépense de ces rubans pendant son séjour à la Conciergerie s'éleva à 18 sols.) Elle se place alors entre son lit de sangles et la muraille. Elle déploie elle-même une chemise qu'on lui a apportée et fait signe à la bonne de se mettre devant elle pour la cacher aux regards de l'officier de gendarmerie, pendant qu'elle change de linge. Elle dégrafe sa robe : l'officier se lève et s'approche d'elle. « Au nom de l'honnêteté, lui dit la reine, permettez que je change de linge sans témoins.

— Je ne saurais y consentir, lui répond l'officier. Mes ordres sont formels. Je dois avoir l'œil sur tous vos mouvements. »

La reine alors continue sa toilette avec « toutes les précautions et toute la modestie possibles ». Elle ne remet pas la robe noire qu'elle avait au tribunal, mais une sorte de déshabillé de piqué blanc qui lui servait de robe de chambre le matin pour faire sa toilette ; puis elle déploie un grand fichu de mousseline qu'elle croise sous le menton. -

Jusqu'alors Marie-Antoinette avait toujours conservé sur elle un médaillon ovale des plus précieux qu'elle portait au cou et qui renfermait une miniature et une boucle de cheveux du Dauphin. Le tout était enfermé dans « un gant de peau couleur canari, dont s'était servi le jeune prince ». Rosalie ne put voir si la reine avait encore ce bijou. Peut-être l'avait-elle confié à un de ses défenseurs pour être remis à M<sup>me</sup> de Jarjayes ainsi que ses boucles d'oreille et une mèche de ses cheveux. Mais le fait est douteux. Quant au gant, c'est celui que Courtois a remis à Louis XVIII — on le voit à l'Exposition.

La veille, pour paraître devant ses juges, la reine avait surélevé sa coiffure. Pour aller à la mort, elle enlève elle-même les barbes et le crêpe de son bonnet. Elle met des bas noirs et des souliers de prunelle à talons hauts de deux pouces, qu'elle n'avait pas beaucoup usés depuis soixante-seize jours qu'elle s'en servait dans sa prison.

\*  
\*  
\*

Par une matinée d'automne éclairée d'un soleil un peu pâle, une foule énorme est massée aux abords de la Conciergerie dès le matin. A dix heures un détachement de gendarmes à cheval arrive. Ils ont de longs chapeaux à cornes en bataille, des revers aurore à leurs habits, et des culottes de peau de daim ; un individu coiffé d'un chapeau recouvert d'énormes panaches les commande. Ce chef paraît plutôt un général de cirque qu'un militaire. C'est le comédien Grammont, du théâtre de la Montansier. Lorsqu'il a été nommé officier de la garde nationale, un gavroche s'est écrié : « Je suis fier d'être commandé par Orosmane ou Mithridate, mais qu'il soit défendu de siffler notre capitaine. »

Le sinistre fantoche est célèbre pour s'être vanté dans un café, lors des massacres de Septembre, de s'être servi du crâne de l'une de ses victimes, comme d'un verre dans lequel il a bu.

A peine est-il devant la Conciergerie qu'il fait évacuer les abords de la porte d'entrée et laisser un espace libre jusqu'au pont. Par le passage arrive une charrette sans paille ni foin, traînée par un fort cheval blanc que conduit un individu vêtu d'une carmagnole, assis sur le devant. La voiture s'arrête devant la porte de la prison.

Il est onze heures, cette porte s'ouvre ; la foule fait un mouvement et veut s'avancer pour voir ; les gendarmes la maintiennent. Apparaît alors, tout en blanc, Marie-Antoinette. Sa démarche est bien celle d'une reine. On aperçoit de loin son peignoir blanc serré à la taille, et le fichu croisé qui couvre ses épaules en laissant le cou à nu. Elle a un bonnet sans aucun ornement ; ses cheveux sont coupés courts sur le cou. Ses mains son liées derrière le dos.

La foule demeure muette devant cette apparition.

Malgré la maladie épouvantable qui la torture et l'épuise, elle se tient droite et fière : c'est bien la reine de France, la fille des empereurs qui marche à la mort.

Elle a cru jusqu'alors qu'on la conduirait dans une voiture jusqu'à l'échafaud ; aussi a-t-elle comme un mouvement de répulsion lorsqu'elle aperçoit la charrette.



Cependant elle se remet. Le bourreau Sanson, qui la suit, veut l'aider à monter. La reine d'un signe le remercie, elle gravit le marchepied, enjambe la petite banquette pour se placer plus en avant. Sanson lui fait signe de se mettre en arrière ; la reine obéit. L'abbé Girard, prêtre jureur, qui a été chargé de l'accompagner,



Marie-Antoinette quittant la Conciergerie pour monter dans la charrette.

s'assoit à côté d'elle, tandis que Sanson et son aide se tiennent debout le chapeau à la main.

Au commandement de Grammont, la voiture se met en mouvement. La foule est houleuse, mais silencieuse. Tout contre la charrette est un homme habillé comme un sans-culotte ; mais à ses manières, à sa tournure, à ses mains soignées, on peut reconnaître un homme de la société déguisé. Charles Desfossés est son nom ; il est venu le matin attendre la sortie de Marie-Antoinette ; il veut suivre pas à pas le parcours de la charrette. Si par hasard, à un

moment, le peuple de Paris, toujours mobile, est pris de pitié, si un cri de grâce part d'un groupe, si quelques assistants, émus à la vue de cette Majesté qui supporte avec tant de dignité son infortune, laissent échapper un mot de compassion, il pourra peut-être entraîner la foule et, qui sait ? peut-être s'emparer de la reine et la faire évader.

Suivons donc Desfossés, car il nous raconte lui-même tout ce qu'il a vu.

Malgré ses souffrances, la reine demeure impassible sur la banquette. L'humidité de la prison l'a rendue aveugle d'un œil : son teint est d'une blancheur presque transparente, ses pommettes seules sont colorées. Depuis qu'elle a quitté le tribunal à cinq heures du matin, elle ne s'est en rien préoccupée de prendre des forces ; mais il lui en restera toujours assez pour aller jusqu'à la mort et pour l'affronter en reine.

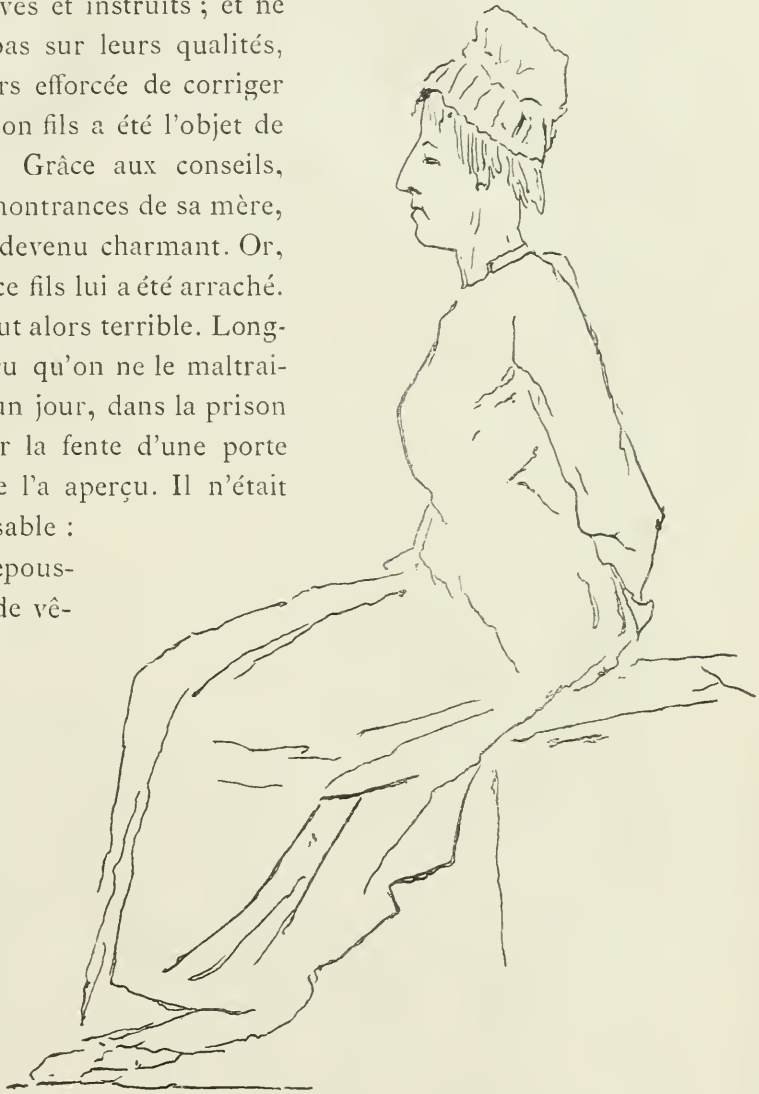
La charrette traverse le pont, prend la rue du Roule et arrive dans la rue Saint-Honoré. Jusque-là la foule se tait sur le passage du cortège ; mais à ce moment quelques cris partent ; ils sont encore peu nombreux. A une fenêtre se tient un grand individu, maigre, la figure de travers, avec l'une des joues toute déformée ; il a préparé un album et tient un crayon à la main ; c'est le peintre David. Il a connu la reine, puisqu'il était le premier peintre du roi avant 1789. A côté de lui est la femme du pasteur protestant Julien, de Toulouse, le plus riche des conventionnels. David, lorsque la charrette passe, fait de la reine un croquis rapide qui est resté ; il a certainement cherché à faire une caricature ; et cependant ce dessin est saisissant ; le frisson vous prend quand on l'examine.

La marche de la charrette continue et, à mesure qu'elle avance, les injures deviennent plus nombreuses. Au coin d'une rue, une femme lève son enfant au-dessus de sa tête ; le petit être inconscient est sans doute surpris de la beauté extraordinaire de celle qui va mourir ; et, de sa petite main, il envoie un baiser à la reine.

Celle-ci l'a vu, et, elle si calme, qui jusque-là semble être indifférente, elle est tout émue, et des larmes coulent de ses yeux.

C'est que Marie-Antoinette est mère avant tout ; depuis qu'elle a des enfants, elle leur a consacré le meilleur de son temps. Dans ses

moments de désespoir, dans les journées où tant de tristesses l'accablaient, elle n'a eu de plaisir et de douceurs qu'auprès d'eux : elle-même les a élevés et instruits ; et ne s'illusionnant pas sur leurs qualités, elle s'est toujours efforcée de corriger leurs défauts. Son fils a été l'objet de tous ses soins. Grâce aux conseils, aux douces remontrances de sa mère, cet enfant était devenu charmant. Or, il y a six mois, ce fils lui a été arraché. Son désespoir fut alors terrible. Longtemps elle a cru qu'on ne le maltraitait pas ; mais un jour, dans la prison du Temple, par la fente d'une porte mal jointe, elle l'a aperçu. Il n'était plus reconnaissable : d'une saleté repoussante, couvert de vêtements sordides, l'œil terne, les joues creuses, malgré un embonpoint trop précoce ; il portait sur le cou et les mains des traces de mauvais traitements.



Elle a compris que ce

Fac-similé du croquis fait par le peintre David dans la rue Saint-Honoré, au moment où passait la charrette.

n'étaient pas seulement les coups qui épuisaient son fils, mais que les tortures morales l'affectaient aussi, elle a cru même deviner que son intelligence était éteinte.

Depuis ce temps, la douleur de la reine est poignante :

que devient son fils ? à quel degré d'avilissement l'a-t-on réduit ?

Le même peintre de Louis XVI, qui l'a dessinée tout à l'heure, d'accord avec Hébert, « le Père Duchesne », n'a-t-il pas arraché à cet enfant de huit ans, abruti et roué de coups, les accusations les plus monstrueuses contre sa mère, accusations tellement ignobles qu'aucun historien, pas même les plus ardents ennemis de la royauté, n'a encore osé les reproduire.

Pour répondre à cette accusation, Marie-Antoinette, au tribunal, a lancé cette réponse fameuse : « J'en appelle à toutes les mères ! »

La veille au soir, dans un dîner fin que Barrère donnait à Robespierre, au Palais-Royal, lorsque celui-ci eut appris que l'on avait reproduit cette infamie à l'audience, il fut « comme frappé d'électricité », il brisa son assiette et entre ses dents s'écria : « Cet imbécile d'Hébert ! il faut qu'il *lui* fournisse à son dernier moment ce triomphe d'intérêt public ! »

Marie-Antoinette n'a pas pensé un seul moment que son fils ait compris ce qu'on lui faisait signer, mais les mères dont elle a invoqué le témoignage peuvent comprendre ce qu'elle dut souffrir dans son cœur et dans sa dignité...

Arrivée à l'église Saint-Roch, la voiture s'arrête ; Grammont agite son sabre en tous sens, prononçant des jurons et excitant les assistants à hurler des injures à la victime. La foule se met alors à crier et, à partir de là jusqu'à la place de la Concorde, les vociférations ne cessent pas. Le prêtre Girard lève alors un crucifix devant les yeux de la prisonnière, puis essaye de desserrer les ficelles qui serrent ses poignets et la font souffrir.

A partir de ce moment, Desfossés, qui est parvenu, malgré la foule, à suivre la charrette, comprend qu'il n'y a plus d'espoir et qu'il est impossible de sauver la reine.

On arrive enfin ; la place est pleine de monde. Tout autour de la guillotine, qui est à l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, entre les chevaux de Marly, il y a un carré de troupes qui maintiennent un large espace libre. La charrette s'est arrêtée : Marie-Antoinette en descend, monte sur l'échafaud rapidement, si rapidement qu'elle marche sur un pied de Sanson ; celui-ci surpris, pousse un cri :

« Pardonnez-moi, Monsieur, je ne l'ai point fait exprès, » dit simplement Marie-Antoinette.

Arrivée en haut, elle s'arrête, regarde un instant les Tuileries : elle se souvient de ces jours heureux où dauphine, à l'âge de seize ans, elle était l'idole des « 200 000 amoureux » qui l'acclamaient ; puis pensant encore à la dernière fois qu'elle est rentrée dans ce palais, qui ne fut plus qu'une prison après cette terrible promenade du 6 octobre 1789, elle se détourne, et, comme résolue à en finir, elle se jette d'elle-même sous le couteau de la guillotine qui tombe.

Féroce et cynique, le bourreau relève sa tête et la montre au peuple ; un immense cri de : « Vive la République ! » s'élève de toutes parts.

A cet instant, un gendarme qui tient un œillet rouge à la bouche, se précipite ; il force la haie des troupes, pénètre sous l'échafaud et recueille du sang de la victime dans son mouchoir : il est tout de suite arrêté et livré au tribunal révolutionnaire, comme ayant voulu faire des reliques des restes de la condamnée.

Une bière toute préparée attend sur une charrette dans les Champs-Élysées, on y place le corps et la tête de Marie-Antoinette ; on l'emmène ainsi au cimetière de la Madeleine, sur l'emplacement duquel est aujourd'hui la chapelle expiatoire. On dépose le tout sur un lit de chaux vive ; et le soir, Joly, le fossoyeur, présente à la Commune le relevé suivant : « Pour la bière de la veuve Capet, 6 livres ; pour la fosse et les fossoyeurs, 25 livres. »

Le soir, une femme, prise d'un accès de folie, en apprenant la mort de son ancienne maîtresse, se jetait par la fenêtre et se tuait ; c'était la belle-sœur de M<sup>me</sup> Campan, M<sup>me</sup> Auguié, la mère de la future maréchale Ney.

\*  
\* \*

Vingt ans se sont écoulés : le chancelier de France a reçu l'ordre de rechercher les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il se rend au cimetière de la Madeleine, et, en présence des témoins survivants de l'inhumation, on fait exécuter des fouilles : on rencontre bientôt un lit de chaux de 10 à 11 pouces d'épaisseur. On y retrouve l'empreinte très nette d'une bière de 5 pieds et demi : plusieurs mor-

ceux de planches sont encore intacts. On voit aussi la tête : d'après sa position, il est certain qu'elle était détachée du tronc; on aperçoit en outre quelques débris de vêtements insignifiants, les restes des bas de filouille noire que la reine portait le 16 décembre 1793, et deux jarrettières élastiques très bien conservées qu'on va remettre à Louis XVIII.

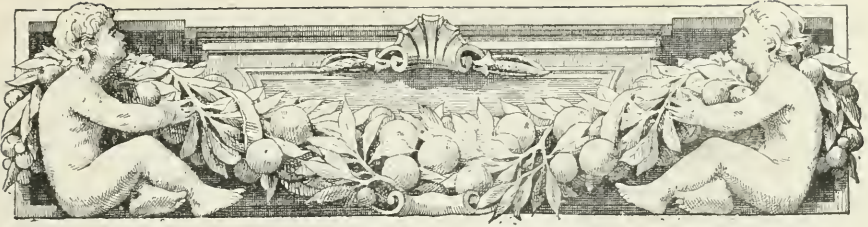
On rassemble pieusement les débris que l'on place dans un nouveau cercueil.

Les restes de Marie-Antoinette reposent aujourd'hui à la chapelle expiatoire.

Quant aux jarrettières dont l'existence est attestée par le procès-verbal d'exhumation, on ne sait ce qu'elles sont devenues. Et pourtant, il serait intéressant de les retrouver, car, quoi qu'on puisse dire, ce sont les seuls souvenirs de l'exécution de Marie-Antoinette. Tous les autres objets de toilette que, même dans les musées les plus sérieux, on montre comme ayant été portés par la reine le jour de son exécution, sont faux. Car personne, sauf le gendarme Maingot, qui fut arrêté et condamné, n'avait pu approcher de l'échafaud.

GERMAIN BAPST.





## SOUVENIRS PERSONNELS

---

Objets provenant de  
Madame Pauline de Tourzel, comtesse de Béarn,  
Gouvernante des Enfants de France.

---

COLLECTION DE M. LE MARQUIS DE VILLEFRANCHE  
PETIT-FILS DE MADAME DE TOURZEL

1. Médaillon en or contenant le portrait, de profil, de Marie-Antoinette en camaïeux, exécuté par Sauvage

Louis XVI portait ce médaillon au cou et le donna à Madame de Tourzel lors des premiers jours de sa captivité au Temple.

2. Médaillon en or avec portrait miniature de Louis XVII, par Regnault.

Le Dauphin est représenté de face et portant un habit bleu croisé.

Marie-Antoinette donna ce portrait, qui semble avoir été exécuté d'après nature, à Madame de Tourzel lorsque celle-ci était enfermée avec la famille royale au Temple. Madame de Tourzel ne cessa jamais de le porter depuis.

3. Tabatière en écaille avec, au centre, un portrait, de profil, de Louis XVII, à la mine de plomb.

Le Dauphin est vêtu d'un habit croisé avec les ordres.  
Ce dessin a appartenu à Louis XVI.

4. Médaillon contenant des cheveux de Louis XVI.
5. Petite boîte formant tambour et renfermant des quilles, jeu préféré du Dauphin au Temple.
6. Cheveux de la duchesse d'Angoulême donnés par elle à la duchesse de Tourzel le 17 août 1792, au Temple.
7. Cheveux du Roi et de Louis XVII, de même provenance et donnés à la même date.
8. Partie d'un bas de filoseille noire trouvé dans le cercueil de Marie-Antoinette, le 18 janvier 1815.

Ce fragment a été trouvé au cimetière de la Madeleine lors de l'exhumation de Louis XVI et de la Reine qui eut lieu sur l'ordre de Louis XVIII et en présence du chancelier Dambray.

Descloseaux, le propriétaire du jardin, assista à ces fouilles et recueillit ce morceau qu'il remit à la comtesse de Béarn.

« Nous avons trouvé également quelques débris de vêtements et notamment deux jarretières élastiques assez bien conservées, que nous avons retirées pour être portées à Sa Majesté, ainsi que deux débris du cercueil; nous avons respectueusement placé le surplus dans une boîte que nous avons fait apporter en attendant le cercueil de plomb commandé. »

« Extrait du *Moniteur*. »

9. Tresse tissée par Marie-Antoinette, à la Conciergerie.

« La Reine aimant beaucoup le travail, je m'aperçus qu'elle arrachait de temps en temps les gros fils d'une toile à tenture de papier, clouée sur des châssis le long des murailles; et, avec ces fils que sa main polissait, elle faisait du lacet très uni, pour lequel son genou lui tenait lieu de coussin. »

(*Déclarations* de Rosalie Lamarlière.)

« Voulant léguer un dernier souvenir à ses enfants, la Reine arracha quelques fils à la tapisserie du mur et tressa, avec deux cure-dents, une espèce de jarretière; et quand Bault entra, elle la laissa glisser à terre. Bault la ramassa : il avait compris. »

(*Récit exact*, par la dame Bault.)

10. Petite amulette en plomb représentant une chemise de Chartres; donnée par la duchesse d'Angoulême à la comtesse de Béarn.



11. Couteau ayant servi à la Famille Royale au Temple.
12. Médaillon en porcelaine de Sèvres, blanc sur fond bleu, avec un portrait, de profil, de Louis XVII (biscuit).
13. Boîte avec une miniature de Campana, représentant Madame de Tourzel de face, en robe blanche.

---

COLLECTION DE M. LE DUC DES CARS, PETIT-FILS  
DE MADAME DE TOURZEL

14. Miniature ronde de Marie-Antoinette, par Dumont.  
 La Reine est de face, jusqu'à mi-genoux. Elle tient des fleurs qu'elle arrange dans un vase.  
 Cette miniature a dû être exécutée vers 1790. La Reine la donna à Madame de Tourzel.
15. Cheveux de Louis XVI, de Madame Élisabeth et de Louis XVII, coupés par Madame de Tourzel, au commencement du séjour de la Famille Royale au Temple.
16. Portrait du comte d'Artois en costume de colonel-général des Suisses, par Danloux.
17. Portrait de Marie-Antoinette, pastel de Kocharsky, buste en ovale.  
 La Reine est représentée de face, les cheveux blancs sur les tempes.  
 Ce pastel, commencé en 1790, resta inachevé après la malheureuse affaire de Varennes. Il fut donné par la Reine à Madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France.  
 Ce portrait est un des plus beaux et des plus vrais de Marie-Antoinette. Il a été gravé à l'eau-forte par Flameng.
18. Tresse faite par Marie-Antoinette à la Conciergerie.  
 Cette tresse est beaucoup plus serrée que celle que possède M. le marquis de Villefranche, il est probable que celle-ci fut faite au moyen d'épingles que l'on retira bientôt à la Reine.

## 19. Un petit gant de peau ayant appartenu au Dauphin.

Voici ce que dit, à son sujet, dans ses *Déclarations*, Rosalie Lamarlière, qui fut servante à la Conciergerie, durant la captivité de Marie-Antoinette.

« Par bonheur, les commissaires ne savaient pas que la Reine portait un médaillon ovale fort précieux attaché à son cou au moyen d'une petite ganse noire. Ce médaillon renfermait des cheveux bouclés et le médaillon du jeune Roi. Il était ployé dans un petit gant de peau canarie qui avait été à l'usage de M. le Dauphin. »

Le jour de l'exécution, le trouble que causa à Rosalie Lamarlière la brutalité du gendarme de garde ne lui permit pas de remarquer si la Reine avait encore le médaillon du Dauphin.

Il est donc à supposer que ce bijou aura été donné par Marie-Antoinette à l'une de ses femmes, qui l'aura remis à Madame de Tourzel.

Ce gant fut rendu à Louis XVIII par le conventionnel Courtois, avec le testament de Marie-Antoinette en 1815.

La Reine avait pu le conserver et y cachait un médaillon contenant des cheveux du Dauphin. (Voir les *Déclarations* de Rosalie Lamarlière.)

Lorque Courtois, après le 9 thermidor, fut chargé du rapport contre Robespierre et ses lieutenants, entre autres Fouquier-Tinville, il saisit leurs papiers et parmi eux trouva le testament et le gant enlevés du cachot de la Reine à la Conciergerie, le 16 octobre, et apportés par le concierge Bault au fameux accusateur public.

D'ailleurs, pour ce qui concerne l'histoire du testament de Marie-Antoinette, on ne peut que renvoyer à l'étude si approfondie de M. Welvoert.

---



La reine Marie-Antoinette en 1790, par Kocharsky.

Ce tableau n'a pas été terminé à cause de la fuite de Varennes, qui a suspendu les séances du peintre.

Appartient à M. le duc des Cars.



Objets provenant de Cléry,  
valet de chambre du Roi au Temple.

---

COLLECTION

DE M. LE COMTE DE LA SALLE DE ROCHEMAURE

20. Plaque du Saint-Esprit en étoffe brodée sur manteau de cour.

Cette plaque fut enlevée de l'un des manteaux du Roi, quand l'Assemblée nationale eut aboli cet ordre.

21. Petit reliquaire avec écrin ovale en cuir rouge, contenant les reliques des apôtres saint Pierre et saint André, que Louis XVI portait toujours sur lui. Monture en filigrane d'argent assez ordinaire.

Fut donné à Cléry par Louis XVI, le matin du 21 janvier, au moment où Louis XVI s'habillait.

22. Boucle de jarretières de Louis XVI. Acier poli.

23. Lime cassée et fort grosse dont le roi se servait à son atelier de serrurerie à Versailles.

Elle fut ramassée par Cléry lorsqu'il était au service du Dauphin à Versailles.

24. Couteau à bout rond, le seul que l'on eût permis à Louis XVI, à la fin de son séjour au Temple.

« Le 7 décembre, dit Cléry dans ses *Mémoires*, un municipal, à la tête d'une députation de la commune, vint lire au Roi un arrêté qui ordonnait d'ôter aux détenus « couteaux, rasoirs, ciseaux, canifs et « tous autres instrumens tranchans dont on prive les prisonniers présumés criminels, et d'en faire la plus exacte recherche, tant sur leurs personnes que dans leurs appartemens. »

« Le Roi tira alors de ses poches un couteau et un petit nécessaire en maroquin rouge : il en ôta des ciseaux et un canif.

« Les municipaux firent les recherches les plus exactes dans l'appar-

tement, prirent les rasoirs, les compas à rouler les cheveux, le couteau de toilette et de petits instrumens pour nettoyer les dents.

On ne laissa au Roi que ce couteau à bout rond. On le lui retira même, sur les derniers temps de son emprisonnement, ce qui l'obligea à séparer sa viande avec deux fourchettes.

25. Cheveux de la Famille Royale (Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth, Madame Royale, le Dauphin) et sang de Louis XVI, recueillis par Cléry et mis par lui dans les papiers où ils sont encore, avec inscriptions de sa main.
26. Mouchoir de Louis XVI au Temple, et qu'il avait sur lui le matin du 21 janvier, lors de sa toilette.
27. Chemise dont le Roi s'est servi au Temple.
28. Pomme de canne en ébène dont le profil découpé représente la tête de Louis XVI.
29. Deux pierres dures d'Orient, gravées en creux (intaille). L'une est datée de 1787 et porte pour inscription : Laure de Bonneuil.  
 Laure de Bonneuil devint Madame Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Sa mère était l'amie intime de Madame Vigée-Lebrun.  
 Ces deux cornalines sont signées Jouffroy (Romain-Vincent), artiste distingué, né à Rouen en 1749, mort en 1826, au Bas-Prunay, près Marly.  
 Jouffroy a gravé de nombreuses pierres, médailles et camées. Il se plaisait à traiter les sujets d'après l'antique.
30. Petit gilet piqué blanc ayant appartenu au Dauphin.
31. Culotte à pont en drap noisette ayant appartenu au Dauphin.  
 Ces deux objets ont été conservés par Cléry, qui était chargé de la garde-robe des prisonniers, au Temple.
32. Mouchoir bordé de dentelle de Valenciennes, ayant appartenu à Madame Élisabeth, et donné par elle à Cléry, au Temple.

A ce propos, Cléry dit dans ses *Mémoires* :

« Comme il fut convenu que je continuerois de garder le linge et

les habits de Monsieur le Dauphin; que tous les deux jours j'enverrois ce qui lui seroit nécessaire, et que je profiterois de cette occasion pour donner des nouvelles de ce qui se passeroit chez le Roy, ce plan fit naître à Madame Élisabeth l'idée de me remettre un de ses mouchoirs : « Vous le retiendrez, me dit-elle, tant que mon frère se portera bien; « s'il arrivoit qu'il fût malade, vous me l'enverriez dans le linge de « mon neveu ». La manière de le ployer devait indiquer le genre de la maladie ».

33. Petite boîte noire, à incrustations, forme carrée, couvercle bombé, ayant appartenu à Madame Élisabeth.
34. Portrait du Dauphin (20 cent. sur 15 cent.), conservé par Cléry.
35. Lettre du secrétaire de Madame Royale, duchesse d'Angoulême, affirmant la véracité absolue du *Journal de Cléry*.
36. Portrait de Madame Cléry.
37. Portrait de Madame Beaumont, harpiste de la Reine, mère de Madame Cléry.

---

COLLECTION DE M. PHILIPPE GILLE

38. Petit serre-tête en toile ayant été porté par Marie-Antoinette au Temple.
39. Un petit habit de soie rayée, vert changeant; un pantalon et un gilet de toile ayant appartenu au Dauphin Louis XVII.
40. Couteau qui servait à Louis XVI à tailler les arbustes du parc de Versailles et des Trianons.

41. Autographe de la Reine et de Madame Élisabeth, billet transmettant au comte de Provence la bague que le Roi avait remise à Cléry avant de mourir.
42. Éventail populaire vendu à l'occasion de la naissance du duc de Normandie.

Ces objets ont été recueillis et étiquetés par Cléry, valet de chambre de Louis XVI; ils ont été remis à M. Philippe Gille, leur propriétaire actuel, par M. Giovanelli qui a épousé la fille de la petite-fille de Cléry. C'est par voie de succession que ces reliques royales sont tombées en sa possession.

---

**Objets provenant de  
M. le baron Hüe, valet de chambre de Louis XVI,  
et qui a été enfermé avec lui au Temple.**

---

COLLECTION DE M. LE CHEVALIER HUE  
PETIT-FILS DU VALET DE CHAMBRE DU ROI

43. Tabatière dont se servait ordinairement Louis XVI et donnée par lui à M. Hüe, fils de François Hüe, son valet de chambre.

Elle est ovale, en or; les montures émaillées de guirlandes et de lauriers. Ses faces sont ornées de six gouaches de Blarenberghe; deux ovales en dessus et en dessous; quatre rectangulaires sur les côtés.

Ces gouaches représentent les divers incidents d'une chasse à courre qui eut lieu dans la forêt de Compiègne et à laquelle le roi avait assisté en 1764.

La tabatière est de Draï, fournisseur ordinaire de Louis XVI.

44. Cheveux de Louis XVI dans un médaillon en or, en forme de cœur.



45. Peigne dont Louis XVI se servait au Temple.

Il est en écaille et servait à maintenir la queue de la coiffure du roi.

46. Bague contenant des cheveux de Louis XVI, de Marie-Antoinette, du Dauphin et de Madame Élisabeth.

Cette bague fut montée par ordre de Louis XVIII qui la porta et la donna plus tard à M. le baron Hüe.

47. Gilet brodé par Marie-Antoinette pour le Dauphin et ayant été porté par lui.

Il est brodé de fleurettes et de guirlandes de fleurs sur fond blanc.

48. Manuscrit du *Journal* de Madame Royale au Temple, avec des notes de la main de Louis XVIII.

*Collection Hüe.*

---

COLLECTIONS DIVERSES

49. Fauteuil en bois sculpté recouvert de velours de choix de couleur foncée.

Ce fauteuil, d'après la tradition, aurait servi à Marie-Antoinette à la Conciergerie.

Cependant ce ne peut être qu'au tribunal ou dans la salle où on l'écrouta. Ce fauteuil ne faisait pas partie du mobilier de la cellule de la reine. Voir à ce sujet la relation de Rosalie Lamarlière, et le mémoire des dépenses de la veuve Capet à la Conciergerie. *Arch. Nat. W*, 297, dossier 261, et inventaire après décès de Marie-Antoinette. *Arch. Nat. W*, 534, registre 11<sup>e</sup>.

*Appartient à la Conciergerie.*

50. Service en vermeil formé de 16 pièces, exécuté par Henry-Nicolas Cousinet, en 1729.

Ce service a été exécuté par Henry-Nicolas Cousinet en 1729 pour la reine Marie Leczinska au moment de la naissance du Dauphin; les armoiries, effacées, portaient les écus de France et de Pologne.

La chocolatière a un bec formé d'une tête de chimère s'enlevant

sur des feuilles de roseaux. Le bouton du couvercle est un bouquet de fleurs. Le pied ou support, qui est indépendant, est formé de trois dauphins s'arc-boutant sur leurs têtes et portant, avec leurs queues, le cercle d'appui sur lequel repose la chocolatière : chaque dauphin semble sortir d'une touffe de roseaux entre lesquels s'échappent des guirlandes de fleurs qui complètent la décoration.

Parmi les autres pièces on distingue la boîte à chocolat et le filtre à café formés de deux vases en style Régence, solides sur leurs pieds, décorés de gaines, de coquilles, de dauphins, de guirlandes de fleurs et de baguettes enlacées de rubans. La passoire et le flambeau sont simples. Le pot à crème représente un coquillage.

Les pièces de porcelaine, au nombre de six, sont de la pâte de Chine la plus fine : elles se composent d'un sucrier, d'une théière, de deux tasses à chocolat et de deux tasses à café, le tout avec des montures d'argent du style de la Régence.

A la mort de Marie Leczinska, ces objets furent probablement conservés à Versailles, et, au commencement de la Révolution, ils furent remis par Marie-Antoinette à l'une de ses dames d'atour, M<sup>me</sup> de Quercis, dans la famille de laquelle ils sont restés jusqu'à l'année dernière.

Tous ces objets ont été décorés de dauphins ciselés pour mieux rappeler qu'ils furent exécutés à l'occasion de la naissance du Dauphin de France.

51. Pendule en bronze doré datant de 1770, destinée à la chambre du Dauphin, à l'occasion de son mariage, représentant « l'Alliance de la France et de l'Empire couronnés par l'Hymen et l'Amour sous la figure de deux femmes se donnant la main. » Chacune de ces figures a 2 pieds de haut.

La France est revêtue d'un manteau semé de fleurs de lis, le sceptre à la main droite et la couronne royale fleurdelisée à côté d'elle, sur un coussin ; la figure de l'Empire a un manteau impérial ; elle tient une boule surmontée d'une croix, symbole de l'Empire chrétien : à côté d'elle un aigle déploie ses ailes.

Sur le tambour de la pendule, l'Hymen et l'Amour, se penchant au-dessus de la France et de l'Empire, leur présentent une couronne de fleurs.

Le socle n'a pas moins de quatre pieds de long. Il est décoré de guirlandes de fleurs et de couronnes de laurier : huit boules travaillées le supportent.

Cette pendule est une merveille de composition et de ciselure. On avait fait divers croquis avant d'en établir au net le dessin : elle a été modelée en cire, et, la cire réparée, on avait fondu les figures.

Elle a coûté 24,760 livres.

Pierre, l'horloger, valet de chambre du Roi, en avait inventé les mouvements et avait dirigé l'exécution des figures.

Ce fut le duc de La Vauguyon qui commanda cette pendule, laquelle fut, par la suite, versée au Conservatoire des Arts-et-Métiers à la fondation de cet établissement.

52. Deux volumes ayant appartenu à Marie-Antoinette :  
*Traité de l'Oraison et de la Méditation.*

Ces volumes sont reliés en maroquin bleu, avec, sur les plats, les armes de Marie-Joseph de Saxe, la dauphine qui a donné le jour aux trois derniers rois : Louis XVI, Louis XVII et Charles X. Sur la première page sont écrits ces mots : « Ces livres ont appartenu à ma belle-mère. — MARIE-ANTOINETTE. »

L'Impératrice Eugénie considérait ces volumes comme de précieuses reliques, et elle les emporta avec elle en Angleterre en 1870.

Elle les conserva pieusement auprès d'elle jusqu'au jour où, martyre à son tour, elle se résolut au triste voyage du Cap, où elle devait visiter les lieux où était mort le Prince impérial. L'esprit rempli de tristes prévisions, ne sachant si elle reviendrait de ces fatales contrées si lointaines, elle voulut, avant de partir, donner ce souvenir, auquel elle attachait tant de prix, à quelqu'un qui sût l'apprécier.

C'est ainsi qu'elle l'offrit à Madame la duchesse de la Rochefoucauld-Doudeauville, qui les conserve toujours dans une vitrine spéciale, au milieu de son salon.

53. Carte pour les Invitations aux chasses en forêt de Fontainebleau, gravée par Louis-Auguste de France (Louis XVI), sous la direction de Nicolas-Marie Ozanne, graveur de la Marine.

Ce cuivre, après qu'il en eut été tiré deux épreuves, demeura aux mains d'Ozanne; il passa ensuite à sa nièce, M<sup>me</sup> Coigny, qui en déposa une épreuve, en 1833, à la Bibliothèque Royale; puis il partit en Allemagne, fut racheté en 1889 par MM. Boussod, Valadon et C<sup>ie</sup>, et fut à ce moment publié dans la *Revue des Lettres et des Arts* (Livraison du 1<sup>er</sup> mai), pour illustrer un article de M. Henri Bouchot : *Louis XVI artisan*, dans lequel se trouvent toutes les indications utiles.

*Appartient à MM. Boussod et Valadon.*

54. Pendule à cadran tournant.

Cette pendule est placée dans un vase à panse ovoïde et à deux anses à mascarons, en bronze ciselé et doré, reposant sur un socle carré à angles coupés également en bronze ciselé et doré, enrichi, ainsi que le vase, d'ornements exécutés en strass et cailloux du Rhin.

Un serpent s'enroulant sur le socle et appuyant la tête sur le vase marque l'heure à l'aide de son dard. Époque Louis XVI.

Une plaque placée derrière le socle porte l'inscription suivante écrite à rebours afin de pouvoir être lue dans une glace : *Pendule ayant appartenu à Marie-Antoinette, reine de France, et appartenant maintenant à Théodore de Rosiers.*

Provient de la vente Double.

*Appartient à M. le marquis de Clerq.*

55. Boîte en porcelaine de Sèvres, ornée de 16 médaillons représentant les portraits de la famille Royale.

Cette boîte, exécutée à l'occasion du mariage du Dauphin (depuis Louis XVI), était le 10 août sur la table du Roi.

Disparue dans le pillage des Tuileries, elle fut l'objet, pendant la Restauration, d'une restitution anonyme à Madame la Dauphine qui en fit présent à M. le comte de Cossé.

Monture de P.-N. Meniere, joaillier de la Couronne.

*Appartient à M. le comte des Cars.*

56. Dessin de Prudhon, (à l'aquarelle sur trait de plume), représentant la Reine Marie-Antoinette allant, le 21 janvier 1782, rendre grâce à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève pour la naissance du Dauphin.

Partie de la Muette, ayant pris ses voitures au rond du Cours-la-Reine, elle passe sur la place Louis XV, dans un carrosse attelé de huit chevaux blancs et suivie des cent-gardes du corps du Roi.

Le dessin est pris de la terrasse du Palais-Bourbon où des curieux pressés contre la balustrade regardent le défilé de la foule immense de l'autre côté de la Seine.

Dans le coin, à gauche, le prince de Condé et le duc de Bourbon, causent, les mains dans des manchons, avec un groupe de femmes.

Ce dessin, faisant partie des dessins destinés à perpétuer le souvenir des 21 et 23 janvier, a-t-il été commandé par le prince de Condé qui y est représenté? Le fait est qu'il a été acquis chez le marchand de tableaux et dessins Steinhart qui l'avait acheté au Palais-Bourbon.

Le *Guide des Amateurs et des Étrangers voyageurs*, par Thierry, indique dans le boudoir du Palais-Bourbon une vue de la Place Louis XV prise de la terrasse du Palais.

*Appartient à M. Edmond de Goncourt.*

57. Couteau de Louis XVII.

58. Une pièce de deux sols qui se dévisse et qui contenait un louis d'or de 24 livres qui servait à faire passer de

l'or aux prisonniers pour améliorer leur situation. C'était le municipal Toulan celui que la Reine appelait « fidèle » qui faisait passer cet argent.

Ces deux objets ont été donnés par Madame de Mizerie, femme de chambre de la Reine, à Madame de la Panouse, alors que ces deux dames étaient prisonnières ensemble à la prison d'Amiens.

*Appartient à M. le Comte R. de la Panouse.*

59. Deux livres manuscrits (Comptes de la Reine). Journal des achats de Marie-Antoinette chez sa couturière, Madame Éloffe, allant de 1787 au mois d'août 1792.

Provient de la petite-fille de la fournisseuse royale.

60. Corsage en soie verte ayant été porté par la Reine.

Après être revenu à Madame Éloffe pour servir de modèle, ce corsage fut, par suite des événements, conservé par elle comme une relique.

Provient de la petite-fille de la fournisseuse royale.

*Appartient à M. Perdreau.*

61. Robe de Louis XVII achetée par le marquis de Melchior d'Anjou, chevalier de Saint-Louis et officier de la marine royale, à la vente qui suivit le pillage des Tuileries, le 10 août.

Cette robe est tissée tout d'une pièce au point d'Angleterre sur un dessous de soie bleue.

Passée par héritage aux mains de M<sup>lle</sup> Maria Drier de Laforte, sa propriétaire actuelle.

62. Éventail donné par la Reine au comte de Fersen pour sa mère la comtesse Hedwige, née Delagardie.

Passé par héritage entre les mains de Madame la comtesse D. de Lagarde, propriétaire actuelle.

63. Guéridon de forme ronde de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

Le dessus est en pâte tendre de Sèvres, monture en bronze, genre Gouthière. (Ce meuble a appartenu à la reine Marie-Antoinette.)

*Appartient à Madame la comtesse de Luppé.*

64. Rouet tourné et fabriqué par Louis XVI pour Marie-Antoinette qui le donna à sa dame d'honneur, aïeule du propriétaire.

*Appartient à M. le vicomte Julès de Cuverville.*

65. Harpe ayant appartenu à la Reine.

66. Boîte à fard peinte par Lancret.

*Appartiennent à M. Paul Lefèvre.*

67. Portrait de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, à l'âge de quinze ans.

Donné par Marie-Antoinette à la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, à son arrivée en France, à Strasbourg, en 1770.

*Appartient à M. le duc de Mouchy.*

68. Porte-crayon orné de pierreries, donné par Louis XVI au duc de la Rochefoucauld-Liancourt, grand-maître de la garde-robe.

*Appartient à M. le comte Aymery de la Rochefoucauld.*

69. Cravate de Louis XVI, en dentelle, au point d'Angleterre, sur les bouts de laquelle on distingue les insignes du Saint-Esprit.

70. Miniature de Louis XVI, par Augustin, donnée par le Roi à M. de Sèze.

*Appartiennent à M. le comte de Sèze.*

71. Étui en or rapporté, de différentes couleurs et ciselé sur pièce, ayant appartenu à la Reine.

Anonyme.

73. Miniature représentant Madame Élisabeth en robe blanche avec rubans noirs, au revers sont conservés des fragments d'une chemise et des cheveux de Madame Élisabeth, donné par Madame Royale à la marquise de Raigecourt.

*Appartiennent à M. le marquis de Raigecourt.*

## 74. Métier de Madame Élisabeth.

*Appartient à M. le comte de Montalembert.*

## 75. Cheveux du Roi et de la Reine.

*Appartient à M. le marquis de Castellane.*

## 76. Boutons peints par Marie-Antoinette et donnés par elle au duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe du Roi.

Obligé de quitter la France en 1792, le duc, durant son séjour en Angleterre, confia ces boutons à l'un de ses amis, qui les remit plus tard au comte Olivier de La Rochefoucauld, son petit-fils.

*Appartient à M. Guy de La Rochefoucauld.*

## 77. Magnifiques vases en ivoire découpé avec rehauts de bronze doré et ciselé, cariatides en bronze doré sur les côtés.

Une tradition veut qu'ils aient été offerts à Marie-Antoinette par la ville de Dieppe où cet ivoire aurait été travaillé.

*Appartient à M. Wertheimer.*

## 78. Petit jeu de dominos, en or et émail bleu, ayant appartenu à Marie-Antoinette.

*Appartient à M. Hainguerlot.*

## 79. Tabatière en écaille avec une miniature d'Augustin représentant Louis XVI et donnée par Louis XVIII au comte de Sèze, défenseur du Roi.

## LETTRE D'ENVOI :

« J'ai appris, Monsieur, avec le plus grand plaisir que vous vouliez vous convertir au tabac. Pour vous encourager dans ce bon sentiment, je vous envoie une tabatière, la seule digne d'être offerte à M. de Sèze. »

## 80. Tasse en porcelaine dite à la Reine, donnée par Marie-Antoinette à M. de Ligniville, colonel du régiment de Condé. M. de Ligniville défendit Montmédy en 1792 contre les Prussiens et repoussa toutes leurs attaques.

*Appartient à M. le baron de Mesnard.*

81. Tabatière en émail bleu foncé donnée par Louis XVI à M. le comte Melchior de Polignac.
82. Dix-neuf boutons en or ayant appartenu à Marie-Antoinette et donnés par elle à la duchesse de Polignac.
83. Paire de ciseaux ayant appartenu à Marie-Antoinette et donnée par elle à la duchesse de Polignac.

*Appartient à M. le comte de Polignac.*

84. Fichu en dentelle de Bruxelles que portait Marie-Antoinette donné par elle à son confesseur, l'abbé de l'Arma.

Après avoir été en diverses mains il passa en vente publique deux fois, la 1<sup>re</sup> fois au prix de 121 fr.; à la seconde fois au prix de 16 fr.; il fut racheté à l'amiable il y a quelques années par le curé de Neundorf.

*Appartient à la paroisse de Neundorf, en Silésie*

85. Divers autographes de la Reine à MM. de Parseval et Gaulot.
86. Fusil de chasse de Gouttès, arquebusier à Paris.

Ce fusil qui a appartenu à Louis XVI fut donné par Louis XVIII au duc de Richelieu après que ce ministre eut obtenu au congrès d'Aix-la-Chapelle la libération du territoire.

*Appartenant à M<sup>me</sup> la duchesse de Mortemart.*

87. Magnifique miniature de Hall représentant Marie-Antoinette de face et assise.

A été donné par la Reine à Mgr de Sabran, évêque de Laon, son aumônier.

*Appartenant au comte Guillaume de Sabran.*





## TABLEAUX ET DESSINS

---

COLLECTION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE

100. Portrait de Marie-Antoinette, en pied, à l'âge de quatorze ans.

La princesse est représentée de face, devant son clavecin, dont elle joue de la main gauche, tandis que de la main droite elle tourne la page d'un cahier de musique.

Au fond, sur le mur, sont représentés certains tableaux.

Marie-Antoinette est vêtue d'une robe bleue avec fourrures, dentelles et perles. Sa coiffure est relevée et ses cheveux sont poudrés.

101. Portrait de Marie-Antoinette jeune (buste).

La princesse porte une robe bleue et les cheveux relevés.

102. Pastel représentant Marie-Antoinette à l'âge de quatorze ans environ.

La princesse est revêtue d'un costume de chasse : habit rouge à galons d'or et porte un chapeau à trois cornes.

Elle est assise, de face ; tient une cravache et a la main gauche appuyée sur un socle de marbre.

103. Portrait de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette.
-

104. Portrait (buste) de Joseph II, de trois quarts vers la droite, en habit blanc.

*Collection de S. E. le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche.*

105. Portrait de l'archiduc Léopold, en costume militaire (à mi-corps).

*Collection de S. E. le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche.*

106. Portrait de Marie-Thérèse, en grand costume de cour.

*Collection de S. E. le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche.*

107. Portrait de Joseph II, de trois quarts, en habit vert.

*Collection de S. E. le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche.*

108. Portrait de M. le comte d'Artois, par Nonotte.

Le comte est représenté de trois quarts, la tête tournée vers la droite. Il porte un habit gorge de pigeon avec les ordres.

*Collection de M. le duc des Cars.*

109. Portrait de Marie-Antoinette, Dauphine de France.

La princesse est représentée presque de face, légèrement tournée vers la gauche et vêtue d'une robe bleue.

Tableau attribué à Duplessis, mais qui paraît plus vraisemblablement être le portrait que Ducreux aurait été chargé de faire à Vienne avant le mariage de Marie-Antoinette.

Ce portrait de Ducreux fut envoyé à Louis XVI, alors Dauphin, et demeura à Versailles d'où il disparut durant la Révolution.

On croit le retrouver dans celui-ci, que possède M. le marquis Étienne de Ganay.

110. Portrait de Marie-Antoinette à l'âge de quinze ans (ovale), en tapisserie des Gobelins.

La princesse est représentée de face, en robe de cérémonie décolletée avec coiffure relevée.

Cette tapisserie est signée à droite : (Duplessis, peintre; Audran, chef d'atelier. — 1774.)

*Appartient au prince d'Arenberg.*

111. Portrait de Louis XVII enfant, par Korcharsky, en buste ovale.

Le prince est représenté de face et porte un habit gris fer croisé avec les ordres.

A été gravé par Henriquel Dupont pour l'ouvrage de M. de Beauchesne.

*Collection de M. le comte des Cars.*

## 113. Portrait de la duchesse d'Angoulême enfant.

Elle est représentée de face, vêtue de blanc et légèrement décolletée.

Fait pendant au précédent.

*Collection de M. le comte des Cars.*

114. Portrait de Madame Élisabeth, par M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun.

La princesse est costumée en bergère avec chapeau de paille, corsage lacé couleur verte et jupe rouge. Elle est de face, jusqu'aux genoux, et tient une gerbe de fleurs des champs. Ce tableau a été fait en 1782. Voir les *Mémoires de Madame Vigée-Lebrun*, t. II, p. 361.

*Collection de M. le comte des Cars.*

## 115. Portrait de Marie-Thérèse en veuve, de trois quarts, la tête tournée vers la gauche. (Buste ovale.)

*Collection de S. E. le prince de Metternich.*

116. Portrait de Madame Élisabeth, en 1787, par M<sup>me</sup> Guiard, en pied, assise dans un fauteuil, la main gauche appuyée sur un bureau.

La princesse est de face, les cheveux non poudrés, coiffée d'une toque avec plumes. Elle porte une robe blanche rayée d'or avec une ceinture en pierreries.

*Collection de M. le marquis de Casteja.*

117. Portrait du duc de Choiseul, par M<sup>me</sup> Guiard, en costume d'intérieur tout en flanelle blanche.

Le duc est assis près de son bureau, la tête tournée vers la droite.

*Appartient à M. le vicomte d'Harcourt.*

## 118. Portrait de Madame Duthé, par Fragonard.

Robe blanche, dansant en semant des fleurs dans un gazon touffu. Robe à panier.

Dans le fond un spectateur.

*Appartient au vicomte d'Harcourt.*

119. Portrait de Diderot, par Fragonard, représenté assis à sa table et vêtu d'un grand manteau rouge.

Provient de la vente Walferdin.

*Appartient à M. Léo Goldschmidt.*

120. Théâtre de Marionnettes des Tuileries vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Fragonard.

*Appartient à M. Léo Goldschmidt.*

121. Portrait de Henri Maser de Latude, par Vestier.

Latude est représenté presque en pied, de face, la main gauche appuyée sur les objets ayant servis à sa fuite et montrant de la main droite l'une des tours de la Bastille et la lettre de cachet qui l'y fit incarcérer.

Il porte l'uniforme d'officier-ingénieur des armées : habit bleu à boutons d'or, gilet et culotte rouges.

*Appartient à M. P. Bourgeois.*

122. Portrait de Marie-Antoinette (à mi-corps) par Madame Vigée-Lebrun.

La Reine est tournée vers la droite, la tête présentée de face. Elle est vêtue d'un grand peignoir blanc appelé « gaulle » et mis à la mode par l'arrivée à Paris de créoles de Saint-Domingue, sur la peau brune desquelles ce vêtement faisait un curieux contraste.

Cette circonstance, si simple d'apparence, fournit cependant à l'esprit public l'occasion de prouver ses mauvaises dispositions à l'égard de Marie-Antoinette. Dès que ce portrait fut exposé au Salon (1783), les Parisiens, qui avaient tant murmuré contre les bijoux et les coûteux falbalas, ne furent pas satisfaits davantage des nouveaux goûts de la Reine, ni d'une toilette dont la mousseline et la batiste faisaient tous les frais.

Ils se pressèrent devant le portrait pour se moquer de l'original. « Elle s'habille comme les femmes de chambre », dirent les uns ; « Elle veut ruiner le commerce de Lyon », affirmèrent les autres. On trouva un titre au tableau : *La France, sous les traits de l'Autriche, réduite à se couvrir d'une panne.*

La critique devint si vive et si malséante que la Reine fit retirer son portrait du Salon.

*Appartient à M<sup>me</sup> la comtesse de Biron.*

123. Grande gouache ronde, de Blarenberghe, représentant le jardin de Trianon.

Au premier plan Marie-Antoinette et ses dames.

*Appartient à M. le duc de Blacas.*

## 124. Portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Le Roi en habit violet tourné vers la gauche, Marie-Antoinette en robe et toque rouges avec plume blanche, de face.

*Appartient à M<sup>m</sup> la comtesse Gédéon de Clermont-Tonnerre.*

## 125. Portrait de la Reine à la Conciergerie.

Kocharski, qui avait fait aux Tuileries le magnifique portrait de la Reine, put, grâce au municipal Michonis, pénétrer dans la Conciergerie : il y vit la reine dans son costume de deuil ; rentré chez lui, il reproduisit ses traits : c'est le dernier portrait fait de Marie-Antoinette.

La Reine est de face, en robe noire avec un fichu blanc ; elle porte un bonnet blanc plissé avec des rubans noirs.

A été gravé par Prieur.

*Appartient à M. le vicomte d'Hunolstein.*

## 126. Portrait de la Princesse de Lamballe (par Hieckel).

Elle est représentée assise devant son bureau, tournée vers la droite, vêtue d'une robe blanche.

*Appartient à S. E. le prince de Lichsteinstein.*

## 127. Portrait de femme représentée de face, en buste ovale, et portant une coiffure basse.

Signé : Trinquesse.

*Appartient à M. Bernstein.*

## 128. Portrait de Louis XVI et de Marie-Antoinette, se faisant face, tiré sur soie, avec guirlandes de fleurs.

*Appartient à M. le comte Le Marois.*

## 129. Deux petits tableaux représentant la Loge royale, attribués à Fragonard.

Ces deux tableaux ont été gravés par Bonnet.

*Appartiennent à M. Gustave de Villeneuve.*

## 131. Portrait (buste) de Madame Clotilde de France, reine de Sardaigne, par Heinsius.

La princesse est représentée de trois quarts, légèrement tournée vers la gauche. Elle porte une robe noire et un fichu de dentelle.

*Appartient à M. Perdreau.*

## 132. Portrait de M. de Sèze, par Girodet.

Le défenseur du Roi est assis de face, en habit noir.

*Appartient à M. le comte de Sèze.*

133. Portrait de Louise de Savoie, comtesse de Provence, par M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun (en ovale).

La comtesse a la tête tournée vers la gauche; ses cheveux sont poudrés. Elle porte une robe blanche plissée et une ceinture de soie bleue.

A été donné par Madame à la comtesse de Narbonne-Pelet.

*Appartient à M. le comte Aymery de La Rochefoucauld.*

134. Portrait de la Duchesse de Guiche, par M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun.

La duchesse est représentée de face, en buste, la tête légèrement tournée vers la gauche. Elle porte les cheveux tombants attachés par un turban bleu, une robe rouge, à l'antique.

*Appartient à M. le duc de Gramont.*

## 135. Portrait de Lafayette enfant (buste), représenté de face, en habit bleu clair et les cheveux poudrés.

*Appartient à M<sup>me</sup> de Pusy.*

## 136. Portrait de Madame de Custine, par Greuze.

Elle est représentée de face, en robe antique avec ceinture; bandeaux et perles dans les cheveux, coiffes à plat et tombant sur les épaules.

*Appartient à M. le marquis de Dreux-Brézé.*

## 137. Portrait de Madame de Flesselles en nymphe, par Nattier.

Cet admirable portrait fit partie de plusieurs collections et en dernier lieu de la collection Krabbe.

*Appartient à M. Rikoff.*

## 138. Portrait de Beaumarchais, par Greuze, buste ovale.

Beaumarchais est représenté de face, la tête légèrement tournée vers la gauche. Il porte un costume en satin violet.

*Appartient à M. Naudin.*



*Contour de M. l'Abbé Caron.*

*Dessiné par M. Kocharsky.*

La reine Marie-Antoinette au Temple, par Kocharsky,  
qui fut admis à la voir dans son cachot, conduit par le municipal Michonis.

Appartient à M. le vicomte d'Hunoistein.





139. Petit dessin à la sanguine, représentant Madame de Stael enfant.

Elle est assise, de profil, avec une haute coiffure.

*Appartient à M. le comte d'Haussonville.*

140. Portrait de la comtesse du Barry, par Madame Vigée-Lebrun.

La tête est tournée vers la droite, presque de profil. Elle porte une robe blanche, une collerette de dentelle et des rubans bleu de ciel. Elle est coiffée d'un chapeau de paille à plume.

« J'ai fait trois portraits de Madame Dubarry, dit Madame Vigée-Lebrun dans ses *Souvenirs*. Dans le premier je l'ai peinte en buste, petit trois quarts, en peignoir, avec un chapeau de paille.

« L'été comme l'hiver, Madame Dubarry ne portait plus que des robes-peignoirs de percale ou de mousseline blanche, et tous les jours, quel temps qu'il fit, elle se promenait dans son parc ou dehors, sans qu'il en résultât aucun inconvénient pour elle, tant le séjour de la campagne avait rendu sa santé robuste. »

*Appartient à M. le duc de Rohan.*

141. « Un dessin de cascade du feu d'artifice, tiré aux fêtes de la naissance de Monseigneur le Dauphin, 21 janvier 1782 », par Moitte.

*Appartient à M. Stein.*

142. Portrait de Madame Campan, pastel.

Elle est représentée de face, les cheveux poudrés; elle porte une robe blanche et un fichu de dentelle.

*Appartient à M. le baron de Faviers.*

143. Grand portrait de femme en costume de cour; assise, à mi-jambes, et tenant une coupe de cristal et d'or, par Tocqué.

*Appartient à M. Deutsch.*

144. Portrait de femme (pastel) de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en costume blanc et bleu; la tête tournée vers la droite.

*Appartient à M. Grout.*

145. Deux petites gouaches d'Hubert Robert, faisant pendant.

Représentant des allégories relatives à la délivrance des familles de Tourzel et de La Rochefoucauld.

*Appartiennent à M. le duc de Vallombrose.*

## 146. Portrait de la Famille Royale, par Roslin.

La Reine en robe blanche est assise tendant les bras à ses trois enfants, derrière elle est Madame Élisabeth en robe mauve jouant de la guitare, Louis XVI prend dans ses bras Madame Royale, les deux autres enfants jouent sur un pouf au premier plan.

Ce tableau a appartenu au comte de Provence.

*Appartient à Madame Jules Porgès.*

## 147. Portrait de Madame de Tourzel, de face, en ovale, par Brocas.

*Appartient à Madame la duchesse de Mortemart.*

## 148. Portrait de la duchesse de Fitz-James, dame d'honneur de la Reine Marie-Antoinette, de face, en blanc, signé et daté M. L. Van Loé, 1767.

*Appartient à M. le duc de Fitz-James.*

## 149. Deux Portraits d'empereurs d'Autriche, un en tapisserie de la Savonnerie, l'autre des Gobelins.

*Appartient à M. Doistau.*

## 150, 151, 152, 153. Quatre grands dessins de Moreau le jeune, datés de 1783, exécutés pour perpétuer le souvenir des fêtes données à Paris, le 21 janvier 1782, à l'Hôtel de Ville, au Roi et à la Reine, en l'honneur de la naissance du Dauphin.

1<sup>o</sup> *Le Festin royal*, dans la grande salle des Fêtes, toute resplendissante de lumières, avec cette immense table décorée d'un riche surtout, et autour de laquelle sont assis le Roi, la Reine, les frères du Roi et soixante-quatorze dames.

2<sup>o</sup> *Le Bal masqué*, au moment où Louis XVI et Marie-Antoinette, protégés par des gardes, traversent la foule des masques qui se presse dans la cour de l'Hôtel de Ville transformée en salle de bal.

3<sup>o</sup> *L'Arrivée de la Reine à l'Hôtel de Ville*, où le dessinateur s'est montré le véritable peintre des foules parisiennes, lorsqu'il nous représente le mouvement si vrai de ce flot de curieux qui, venant de voir passer la Reine, se précipitent encore pour la revoir au moment où elle descend de son carrosse, pour repaire encore une fois leurs yeux du spectacle des carrosses, des chevaux magnifiquement harnachés, des toilettes, des uniformes.

Et pour bien nous faire comprendre que cela a été réellement vu, que rien y est laissé à l'imagination, Moreau a le soin de se représenter lui-même, le crayon à la main, son carton sur les ge-

noux, à la place qu'il occupait sur la décoration triomphale de son homonyme Moreau l'architecte.

4° *Le Feu d'artifice*, qui est bien la plus étonnante chose qu'on puisse voir. Quel miracle que le rendu de cette foule immense emplissant la place de Grève, regorgeant jusque sur les toits, au moment où toutes les têtes sont illuminées de l'éclat du bouquet!

L'histoire de ces dessins de Moreau le jeune a été longuement décrite, il y a environ trois ans, dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

*Appartient à M. Delaroche-Vernet.*

154. Tableau représentant Louis XVI se promenant sur le rempart du Temple.

*Appartient à Madame la Marquise de Mac-Mahon.*

155. Portrait de Madame Adélaïde, fille de Louis XVI, représentée de face et assise, en costume de Diane chasseresse, par Nottier.

*Appartient à Madame la Comtesse de Courval.*

156. Portrait de M. de Calonne, par Madame Vigée-Lebrun, en buste ovale, de face, vêtu d'un habit de satin noir avec les ordres.

*Appartient à M. J. D.*

157. Portrait du duc de Penthièvre, de face, à mi-corps, représenté en habit rouge avec cuirasse et les ordres.

*Signé et daté : NATTIER, 1756.*

*Appartient à M. Kam.*

158. Portrait du bailli de Crussol, par Madame Vigée-Lebrun, représenté en costume de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce tableau est le dernier que fit à Paris Madame Vigée-Lebrun lors de la Révolution. L'argent qu'elle en toucha lui permit de quitter la capitale et de se rendre en Italie.

(*Mémoires de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun*, tome I.)

*Appartient à Madame la duchesse d'Uzès*

159. Portrait de Madame de Goubillon, représentée de face, en bonnet.

*Signé et daté : VIGÉE-LEBRUN, Turin, 1793.*

*Appartient à M. Giacomelli.*

160. Tableau intitulé : *Un Baiser*.

Dans un parc, un homme et une femme sont enlacés, tandis qu'une autre femme cherche à attirer à elle la première.

*Signé et daté* : TRINQUETTE ; 1786.

*Appartient à M. Sedelmeyer.*

161. Tableau : *La Bonne Mère*, de Fragonard.

*Appartient à Madame Spitzer.*

## 162. Tableau représentant une femme assise sur un banc moussu, dans un parc.

Elle porte un corsage blanc, une jupe bleue et tient des fleurs.

*Signé et daté* : DROUAI ; 1757.

*Appartient à M. Paul Lebaudy.*

## 163. Grande gouache de Blarenberghe, représentant une fête champêtre.

Au centre, une mariée de village est présentée à des grands personnages.

*Signé et daté* : BLARENBERGHE ; 1769.

*Appartient à M. Jules Beer.*

## 164. Gouache représentant les illuminations de Versailles, en 1770, à l'occasion des réjouissances données lors du mariage de Marie-Antoinette.

*Signée* : MOREAU, LE JEUNE.

## 165. Portrait de femme, par Vigée-Lebrun, représentée de face et coiffée d'un grand chapeau à la paysanne.

*Appartient à M. J. D.*

## 166. Quatre panneaux décoratifs.

*Appartient à M. Sedelmeyer.*

## 167. Portrait de dame représentée en nymphe au milieu de roseaux.

*Signé et daté* : NATTIER ; 1739.

168. Portrait de Madame de Moissant, représentée en habits de cour.

Pendant au précédent.

*Appartiennent à M. Kann.*

169. Petit dessin représentant une fête à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Signé : TAUNAY.

*Appartient à M. Delloye.*

170. Tableau représentant la Famille Royale dans un salon.

Louis XVI et Marie-Antoinette sont assis; Madame Élisabeth tient une guitare, plus à droite Louis XVI est debout. Lui et Marie-Antoinette tendent les bras à leurs enfants. Autour des princes, Madame Royale, le Dauphin et Louis XVII jouent.

Ce tableau est de Roslin. Il faisait partie de la collection du comte de Provence, et était vraisemblablement au Raincy.

171. Portraits de Marie-Antoinette et de Louis XVI, par Madame Vigée-Lebrun.

Ces portraits faisaient partie de la collection du comte de Vaudreuil, grand fauconnier de France, qui fut dispersée pendant la Révolution.

Une tradition conservée dans la famille de Clermont-Tonnerre veut que la Reine ait posé pour ce portrait.

*Appartiennent à Mme la comtesse Gédéon de Clermont-Tonnerre.*

172. Tableau contenant quatre portraits représentant Madame Victoire, Madame Adélaïde, Madame Louise et Marie-Joseph de Saxe, par Raoul.

Les mêmes sont à Chantilly, dans la collection du duc d'Aumale.

*Appartient à M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville.*

173. Grand tableau en bois de tilleul sculpté représentant un bouquet de fleurs dans un vase posé sur une base fleurdelisée.

A gauche est inscrit : *Du règne de Louis XVI, sacré à Rheims le 11 juin 1775.*

Le quatrain suivant est gravé sur le cadre et en fait le tour :

Grand roi, de vos sujets et l'amour et le père,  
Que le françois adore et l'étranger révère,  
Quand j'érige un trophée aux plus pures vertus  
Mon art trace Louis et rappelle Titus.

Ce tableau est signé : J. PARENT, 1777.

*Appartient au Mobilier National.*

174. Portrait de la duchesse de Polignac, de face, à mi-corps, dans un jardin. Elle est vêtue d'une robe blanche, un mantelet de dentelle noire sur les bras, et coiffée d'un chapeau de paille.

Ce tableau a été fait en 1782 (*Mém. de Madame Vigée-Lebrun* t. II, p. 361).

*Signé* : VIGÉE-LEBRUN.

*Appartient à Madame la duchesse de Polignac.*

175. Portrait de jeune femme, ovale, vêtue d'une robe blanche avec ceinture bleue, les cheveux relevés, tenant une corbeille de fleurs et appuyant son bras gauche sur un socle supportant une statuette en terre cuite représentant l'Amour.

*Appartient à M. le duc de Morny.*

176. Deux tableaux représentant des scènes d'intérieur.

*Signés et datés* : WILLE, 1780.

*Appartient à Madame Spitzer.*

177. Portrait de dame, de face, les cheveux frisés, vêtue d'un peignoir blanc et coiffée d'un large chapeau orné de rubans bleus, par Madame Vigée-Lebrun.

*Appartient à M. Mannheim.*

178. Pastel représentant le duc d'Angoulême enfant.

*Appartient à M. V. Sardou, de l'Académie française.*

179. Grand tableau de Nattier, représentant une femme assise, vêtue d'une tunique flottante blanche et bleue, sous la figure de la muse Erato. Elle tient une lyre à la main; à sa gauche, un amour tient en guise de flèche une plume.

Provient de la vente Denain. *Signé et daté* : NATTIER, 1746.

*Appartient à M. Pierre Lebaudy.*

180. Madame de Lamballe, de face, les cheveux relevés et coiffée d'une guirlande de roses.

Portrait populaire reproduit par les gravures.

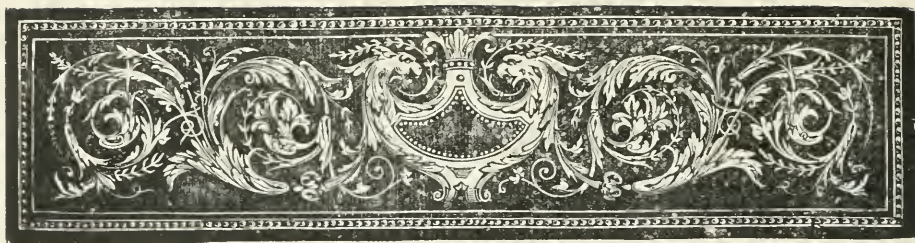
A été donné par la princesse de Lamballe à la marquise de Las-Cases.

*Appartient au marquis de Las-Cases.*

181. Dessin à la mine de plomb représentant des amours supportant le buste de Marie-Antoinette et les armoiries de France et d'Autriche.

*Appartient à M. Delaroche-Vernet.*





## SCULPTURE

200. Un buste jeune fille (marbre).

Est représentée la tête légèrement tournée vers la gauche, coiffée d'un bonnet de dentelle, les cheveux attachés par derrière avec un ruban.

201. Deux bustes de jeunes filles (bronze, patine brune).

202. Deux statuettes d'enfants, l'un tenant un nid vide, l'autre un oiseau.

*Signées : Pigalle.*

203. Deux groupes (terre cuite).

Enfants luttant entre eux.

*Appartiennent à M. Costantini.*

206. Buste de la Reine (en biscuit).

207. Buste de Louis XVII.

*Appartiennent à M. le duc de Vallombrese.*



208. Petite statuette, terre cuite, représentant l'*Amour*, de Bouchardon.
209. Petite statuette en terre cuite représentant la figure allégorique de la peinture sous les traits d'une femme vêtue à l'antique.
210. Petite statuette en terre cuite représentant une jeune fille nue envoyant un baiser.

*Appartient à M. Bonnat.*

211. Buste de Sophie Arnould, marbre blanc, par Houdon.
212. Buste de Cagliostro, marbre blanc, par Houdon.

*Appartient à lady Richard Wallace.*

213. Deux bustes de Caffieri.

1° La Camargo vêtue d'une robe à l'antique laissant la poitrine à découvert et maintenue par une bretelle avec guirlande de roses; des fleurs piquées dans les cheveux qui sont relevés et frisés.

2° *M<sup>me</sup> Clairon* (très probablement) vêtue d'une robe drapée à l'antique; un voile retombe sur ses épaules; ses cheveux sont relevés et ornés de fleurs.

*Appartient à Madame la baronne de Tretaigne.*

215. Buste de Catherine II, impératrice de Russie, en grand costume de cour.

*Bronze signé et daté : Ekimoff, Saint-Pétersbourg, 1808.*

216. Buste d'actrice, terre cuite. La tête tournée vers la droite; revêtue d'une robe à l'antique; les cheveux frisés et rejetés en arrière.

*Appartient à M. René Dreyfus.*

217. Buste de Voltaire, marbre de Houdon, en perruque, avec habit ouvert.

*Appartient au ministère de l'Intérieur.  
La même est à la Comédie-Française.*

218. Petit buste, en marbre, de M. Amelot de Chaillou, ministre de la Maison de Louis XVI.

*Appartient à M. le comte Amelot de Chaillou.*

219. Buste de la Guimard, terre cuite, d'un mouvement très délicat.

La célèbre actrice est représentée en bacchante, les cheveux relevés, la tête légèrement tournée vers la droite et rejetée en arrière.

*Appartient à Madame Léon Daudet.*

220. Buste de femme, terre cuite, avec bijoux et une haute coiffure, représentant une princesse allemande.

*Appartient à M. Goldschmidt.*

221. Buste de jeune fille, marbre.

*Appartient à M. Charles Haas.*

223. Buste de femme, terre cuite, par Houdon, la tête tournée vers la gauche et coiffée en catogan avec un ruban au-dessus de la tête.

224. Buste, terre cuite, de Madame du Barry, les cheveux relevés et tombant en arrière maintenus par un ruban; le sein gauche légèrement découvert par une draperie.

*Signé et daté : PAJOU, 1773.*

*Appartient à M. Deutsch.*

225. Un Buste, terre cuite, de Théroigne de Méricourt, coiffée à la Caracalla, les cheveux relevés et maintenus par un ruban; vêtue d'une robe à l'antique.

*Appartient à Madame la marquise Arconati-Visconti.*

226. Groupe d'enfants, bronze.

L'un des enfants jette des grains à des poules qu'un autre enfant veut saisir.

*Appartient à M. Rikoff.*

227. Tête de Girondin, bronze, décapité en effigie.

*Appartient à M. S. Bourgeois.*

228. Buste de Madame Royale, duchesse d'Angoulême, à 3 ans, en robe décolletée.

*Signé et daté* : HOUDON, 1781.

*Appartient à Madame Lelong.*

229. Buste, terre cuite, de Françoise-Éléonore de Sabran, représentée avec les cheveux rejetés en arrière.

*Daté* : 1786.

*Appartient à M. J. D.*

230. Petit buste d'enfant, marbre, représenté la tête légèrement penchée en avant et portant les cheveux relevés.

*Signé et daté* : PAJOU, 1795, An 3 de la République.

*Appartient à M. le Dr Worms.*

231. Statuette, marbre blanc, représentant la *Tragédie* tenant à la main un rouleau sur lequel est écrit : *Médée*.

*Appartient à M. Droz.*

232. Buste d'homme, terre cuite en costume de cour avec coiffure à queue.

*Signé et daté* : COURIGER, 1773.

*Appartient à M. Maciet.*

233. Deux groupes, terre cuite, Enfants jouant avec des aigles. A leurs pieds une urne renversée.

*Appartiennent à M. Georges Hugo.*

234. Buste d'homme, terre cuite, esquisse, avec coiffure à queue.

*Appartient à M. Martin-Leroy.*

235. Petit buste de jeune fille, marbre, portant les cheveux relevés et maintenus par un ruban.

*Signé et daté* : VASSÉ, 1763.

*Appartient à M. Paul Lebaudy.*

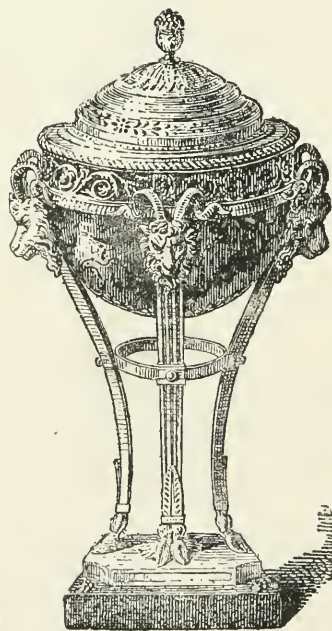
236. Deux petits bustes en pierre dure d'Orient, sculpture de Glachant, représentant Louis XVI et Marie-Antoinette.

*Appartient à M. Henry Pigache.*

237. Statuette, marbre, représentant une *Baigneuse*, par Falconet.

*Appartient à Madame Spitzer.*

238. Quatre médaillons de Nini! M. de Mosnac, Madame de Nivenheim, Madame Le Ray de Chaumont et deux profils d'homme et de femme.





## AMEUBLEMENTS

250. Magnifique Bureau à cylindre, avec frises, chutes, bordures, poignées en cornes d'abondance et flambeau de chaque côté : les feux sortant de deux grosses volutes de feuilles d'acanthé se terminant par une tige rocaille en bronze ciselé et doré.
251. Garniture de bureau : Deux Brûle-Parfums et deux Flambeaux.

Les deux brûle-parfums sont faits d'un trépied à pieds de biche terminé en gaines de femmes tenant des guirlandes de fleurs.

Ce trépied est surmonté d'une cassolette en porcelaine de Sèvres bleu foncé au sommet de laquelle se trouvent une corbeille de fruits et une gerbe de fleurs en bronze ciselé et doré.

Le trépied et les gaines sont également en bronze ciselé et doré, patine brune.

Les deux flambeaux se composent d'une femme en tunique ouverte et flottante, marchant en portant devant elle un cep de vigne qui forme le porte-lumière.

252. Commode droite en marqueterie avec frises à rosaces, chutes, anneaux et rosaces diverses, en bronze ciselé et doré.

Marbre brèche d'Alep.

*Appartient à M. Rikoff.*

254. Grande console Louis XVI, avec deux plus petites, en bois sculpté et doré; les pieds en forme de carquois. Frise faite de guirlandes avec, au centre, une tête d'Apollon.

Les différentes parties de la frise sont séparées par des parties unies avec rosaces.

255. Deux commodes de Riesner.

Sur le panneau central est un sujet en marqueterie; fleurs et vase : de chaque côté est un dessin de quadrillé et en marquetterie rosaces, frises, chutes, sabots en pied de lion et une tête d'Apollon en cuivre doré et ciselé.

*Appartiennent au ministère de l'Intérieur.*

256. Deux Consoles de Saulnier.

Côtés évasés. Panneaux de laque avec dessins d'or sur fond noir. Au bas des panneaux, draperie avec glands en bronze doré et ciselé. Sur la partie supérieure du meuble, frise de lauriers avec rosaces. Sur les supports chute de fleurs des champs en cuivre doré et ciselé.

*Appartient à Madame la Marquise de la Guiche.*

258. Bureau droit, la face se rabattant, décoré de marqueterie représentant des attributs de la Musique et des fleurs.

Frises, chutes et rosaces en cuivre ciselé et doré.

*Appartient à M. Perdreau.*

259. Le même, avec au centre le médaillon de Louis XV en marqueterie.

*Appartient à M. Touzain.*

262. Lavabo en porcelaine dite à la Reine, a servi à Marie-Antoinette aux Tuileries en 1790.

*Appartient à M. Larroumet.*

264. Commode du temps de Louis XVI, à cinq tiroirs et à deux portes, arrondie à ses extrémités, en bois d'acajou ronçoux, richement garnie de bronzes dorés.

La frise est décorée de rinceaux, feuillagés et fleuris. Les chutes à volutes se terminent par des feuilles de chêne, et elles sont garnies de festons de fleurs. Les portes et les tiroirs présentent des encadrements de bronze doré. Ce meuble porte, comme signature, le nom de : *Morlau*, et il est couvert par une tablette de marbre blanc.

*Appartient à M. de Lafaulotte.*

265. Deux flambeaux du temps de Louis XVI, en bronze ciselé et doré au mat, modèle à trépieds ornés de têtes d'enfants souffleurs ailés, de guirlandes de fruits et offrant à leur centre un carquois retenu par des chaînettes.

La base à ressauts offre un flambeau flanqué de rinceaux se terminant par les doubles têtes d'aigles de la maison d'Autriche, ces dernières reliées par des draperies. Le porte-bougie est orné de festons de lauriers retenus par des rubans.

Ces flambeaux sont signés au-dessous : MARTINCOURT; ils ont appartenu à Marie-Antoinette. (Voir *Catalogue de Trianon*, n° 28.) Ils ont été gravés dans l'ouvrage du baron Davillier. *Catalogue du duc d'Aumont*.

*Proviennent de la vente Double.*

266. Deux brûle-parfums avec trépied en tête de bélier; les deux flambeaux se composent d'un faune et d'une bacchante soutenant des branches de roses sur lesquelles sont placés les feux.

267. Deux grands candélabres en forme ovoïde avec pied en marbre d'où s'élève une tige de rose contenant les feux.

268. Deux candélabres en forme ovoïde, bronze ciselé et doré, avec tige à volutes supportant 3 feux.

269. Vitrine en bois d'acajou avec vantaux à jour, frise et rosaces en cuivre ciselé et doré, de Riesener.

*Appartient au ministère des Finances.*

270. Table-console, en bois sculpté et doré, avec pieds en fûts de colonnes entourés de guirlandes de lierre maintenues par des entre-croisements au milieu desquels sont sculptés des attributs de la Musique. A la frise supérieure on voit des têtes de Phaéton et des lyres.

271. Écritoire composée d'une gaine de marqueterie représentant un bouquet de fleurs des champs sur les deux grandes faces; tulipes et fleurs de lis sur les petits côtés.

*Appartient à M. J. D.*

272. Deux tables en bronze doré fondu et ciselé avec quatre pieds en gaines réunies par des entrejambes. Frise et guirlandes de roses.

Le dessus est en incrustations de marbre.

273. Petite table ovale tout en bois avec marqueterie très délicate, des dessins du style du temps de la Révolution, travail de David Rœtlingen.

*Appartient à M. D.*

274. Soupière ovale en argent avec surtout.

Le tout est orné de guirlandes fondues et ciselées avec anses ornées de pampres réunis par des mascarons; le couvercle surmonté d'une gerbe avec quatre cornes d'abondance et quatre guirlandes. (Travail A. Bouiller, 1776-1778.)

*Appartient à Madame la duchesse de Mortemart.*

275. Grand brûle-parfums Louis XVI en bronze ciselé et doré sur quatre pieds à décor de natte et feuilles d'acanthé.



276. Deux vases rocaille (terre cuite) étant surmontés de deux amours.

Sur l'un, ils pleurent devant les attributs de l'Amour renversé ; sur l'autre ils jouent avec des gerbes d'épis et de fleurs. Les socles de bois à guirlandes de fleurs.

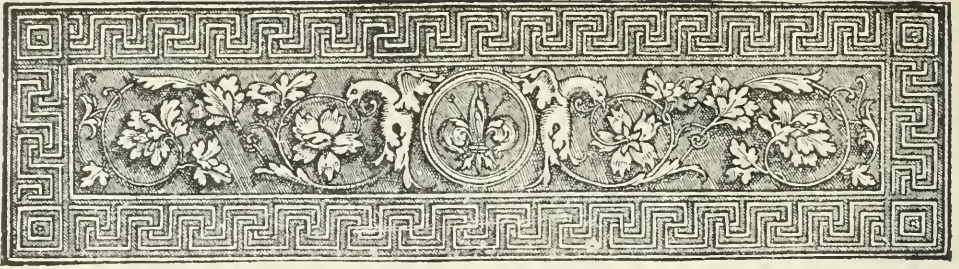
*Appartient à M. J. D...*

277. Deux meubles d'entre-deux en bois de rose, à grands vantaux, avec frises et bordures en bronze doré.

*Appartient à M. Guiraud.*

278. Une console avec plaques de Sèvres.





## BRONZE ET HORLOGERIE

### 280. Deux grands candélabres du temps de Louis XVI.

Les candélabres à sept branches de lis porte-lumières en bronze doré s'échappant d'un vase à panse ovoïde et à gorge de bronze verdâtre, garni de deux anses formées de satyres assis tenant une couronne de feuilles de chêne au-dessus de leurs têtes et reliées par de fortes guirlandes de feuilles de chêne se détachant en bronze doré sur la panse du vase.

Les piédouches et le culot sont ornés de feuilles d'acanthe ciselées et dorées.

Les socles carrés en marbre bleu turquin sont garnis de tores de laurier et d'appliches en bronze doré, ces dernières à ornements dits *postes* découpés à jour.

*Appartient à M. de Lafaulotte.*

### 281. Pendule cage, bronze mat doré, forme rectangulaire avec frise d'amour à la base.

### 282. Deux Candélabres, bronze mat doré; les feux sont supportés par des volutes avec décors de têtes d'aigles, style Louis XVI.

### 283. Deux Bras-appliches, bronze mat doré, deux lumières, surmontés d'un aigle éployant ses ailes.

284. Deux Flambeaux-Cassolettes, bronze mat doré, socle en marbre noir.

Attribués à Gouthière.

*Appartiennent à M. Stein.*

285. Deux Vases de Sèvres, forme Médicis allongée.

Sur la panse deux frises en biscuit de Sèvres, pâte blanche; le reste du vase en porcelaine de Sèvres bleu foncé.

Les frises représentent la *Chasse de Diane; Diane et Actéon; le Triomphe d'Amphitrite et Vénus et l'Amour* en bas-relief; le tout monté en cuivre ciselé et doré.

Des cariatides de femmes en bronze ciselé et doré tiennent lieu d'anses.

Des guirlandes de fleurs, de frises et des cordées décorent les différentes parties de ces deux pièces de céramique.

La ciselure, qui est des plus fines, peut être attribuée à Gouthière ou à Forestier.

*Appartiennent au ministère de l'Intérieur.*

290. Régulateur dit *au Tournesol* parce qu'au dessus du cadran est fixé un tournesol en cuivre ciselé et doré. Le corps en bois de rose et de violette avec filets, bordure en bronze ciselé et doré. Guirlandes de feuilles de lauriers et d'acanthé avec rosaces en bronze ciselé et doré.

Mouvement de Lepaute.

*Appartient à Madame la comtesse d'Haussonville.*

Le même est au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

291. Pendule donnée au Cardinal de Boisgelin par les États de Provence.

Sur un socle de marbre blanc, le Rhône et la Durance se donnent la main; devant eux un amour tient l'écusson des Boisgelin. Bronze doré au mat.

Cette pendule fut offerte par les États au cardinal de Boisgelin, qui en était le président, pour le remercier d'avoir fait passer par Aix le canal du Rhône à la Durance.

*Appartient à M. le marquis de Boisgelin.*

293. Deux vases en porcelaine de Chine craquelée; monture de bronze doré et ciselé avec mascarons.

*Appartiennent à M. Vagliano.*

294. Deux petits vases de porcelaine de Chine; monture en bronze doré avec têtes de bouc.

*Appartient à M. Seligmann.*

295. Deux grands candélabres à 6 feux montés sur des trépieds à base de griffons terminée par des têtes de faunes; frise à la base avec tête d'Apollon au centre.

Proviennent du Garde-Meuble. Les mêmes sont au ministère des Affaires étrangères.

296. Deux petits vases en porcelaine de Chine, monture en bronze doré.

*Appartient à M. E.*

297. Paire de chenets en bronze doré avec brûle-parfums : frise d'Amours jouant entre eux.

*Appartient à M. le comte de Lamberty.*

298. Petite pendule en bronze et porcelaine de Sèvres.

Cette pendule représente une femme qui, d'une main, tient deux cœurs, et de l'autre un médaillon contenant le portrait de Henri IV, et s'appuie sur une colonne en porcelaine de Sèvres.

De l'autre côté un Amour fait danser un chien.

Cette pendule est de Dutertre. La même se trouve dans les petits appartements de Marie-Antoinette à Versailles. Elle a été faite au moment du mariage de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Antoinette.

*Appartient à M. le duc de Morny.*

299. Pendule en forme de vase, en bronze doré, sur un fût de colonne, cadran en cercle, mobile.

*Appartient à M. Deutsch.*

300. Vingt-quatre montres de l'époque de Louis XVI, dont une avec miniature de Hall, les autres avec des émaux de Van Dall, de Cotteaux, etc., d'après Fragonard, Oudry et autres peintres.

*Appartient à M. Charles Garnier*

301. Petite table Louis XVI, en marqueterie. Le dessus représente une table à écrire, bougeoir, pupitre, plumes, lettre, règle, etc., en bois de diverses couleurs.

*Appartient à M. le comte de C.*

302. Petite table Louis XV, avec marqueterie monochrome de fleurs.

*Appartient à M. X.*

303. Statuette en bronze, représentant le génie des Sciences, sous la figure d'un enfant, avec des attributs de la science.

*Appartient à M<sup>me</sup> Richard Wallace.*

304. Statuette en biscuit de Sèvres, représentant Marie-Antoinette en costume de Minerve.

*Appartient à M. Z.*

305. Deux vases en céladon turquoise, avec monture en bronze doré, époque Louis XVI.

*Appartient à M. Maurice Kann.*

306. Six émaux en émail peint par Dailly, offrant les quatre filles de Louis XV et les quatre enfants du Dauphin, fils de Louis XV.

Don du Roi Louis XVIII à M<sup>me</sup> de Cayla.

*Appartient à M. Maurice Kann.*





## BIJOUX ET MINIATURES

319. Double miniature représentant la famille royale, enfermée dans une sorte de porte-feuille.
320. Boîte avec portrait de Madame la princesse de Lamballe.
321. Coffret à bijoux en maroquin rouge, à petits fers, aux armes de Marie Leczinska; trouvé au village de Varennes.

*Appartient à M. le duc de Vallombreuse.*

322. Broche avec miniature de Marie-Antoinette.

Marie-Antoinette porte un costume qui se rapproche déjà beaucoup de ceux de la Révolution. La physionomie de la Reine est visiblement altérée par les soucis et les craintes.

Donnée par Madame Élisabeth Magon de Boisgarin, femme d'Eugène de Savoie-Carignan, frère de la princesse de Lamballe, à M. Auguste Magon de Boisgarin, son frère.

Madame Magon de Boisgarin l'envoya en cadeau à sa sœur, Madame Le Breton de la Vieuville. Cet objet passa ensuite, par succession, dans la famille d'Épinay.

Dans cette miniature, Marie-Antoinette ressemble beaucoup à sa sœur, la reine Marie-Caroline de Naples; elle porte même la coiffure qu'affectionnait la souveraine des Deux-Siciles.

*Appartient à Mademoiselle Marie d'Épinay.*

323. Boîte de toilette en porcelaine de Vienne, chiffrée, donnée par l'impératrice Marie-Thérèse à Marie-Antoinette, sa fille.

*Appartient à M. de Froidure.*

327. Boîte en maroquin rouge, contenant un nécessaire de poche, petite boîte à fard et à mouche, carnet de bal, étui, etc.

Le tout en émail bleu, sur flinqué, avec décors de demi-perles; le tout orné de délicieux camaïeux de De Gault. Ces objets ont fait partie de la corbeille de la duchesse de Bouillon.

*Appartient à M. le baron de Domecy.*

340. Deux miniatures en grisaille, de Sauvage.

La première représente Louis XVI et Marie-Antoinette, les figures à côté et de profil.

La seconde représente Madame Royale et Louis XVII dans les mêmes dispositions.

*Appartiennent à M. le baron de Faviers.*

341. Deux grandes miniatures de Guérin, représentant Louis XVI et Marie-Antoinette.

*Appartiennent à M. le comte de Germiny.*

344. Petit cadre de 11 miniatures, par Battoni, représentant Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, et 10 de ses enfants.

*Appartient à M. Victor Déséglise.*

349. Deux petites miniatures données au duc de Civrac, lequel fut chargé du mariage de Marie-Antoinette.

L'une représente Marie-Thérèse en veuve; l'autre, Marie-Antoinette jeune.

*Appartiennent à M. le comte de Châtelux.*

350. Miniatures, médaillon camaïeu, représentant Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth.

*Appartient à M<sup>me</sup> Spitzer.*

351. Miniature, portrait du Duc de Bouillon, de face, en habit rouge; sur une boîte ronde, par Monnier.

*Appartient à M. de Domecy.*

- 351 bis. Miniature représentant la duchesse de Bouillon en blanc et de face.

*Appartenant à M. le baron de Domecy.*

352. Vitrine renfermant diverses miniatures et représentant des portraits de femmes et d'hommes du temps de Louis XVI.

*Appartient à M. Doisteau.*

353. Miniature de l'Impératrice d'Autriche.

*Appartient à M.*

354. Miniature de Marie-Antoinette vêtue de blanc et portant une ceinture tricolore.

*Appartient à M. le marquis de Quinsonas.*

355. Miniature représentant Kocharsky, de face, en buste.

*Appartient à M. le vicomte de la Panouse.*

356. Deux médaillons en marqueterie représentant Louis XVI et Marie-Antoinette; marqueterie de Riesener.

*Appartient à M. Guyraud.*

357. Miniature en carré allongé représentant Marie-Antoinette et ses trois enfants; cadre bois sculpté et doré.

*Appartient à M.*

358. Éventail vernis Martin sur lequel sont peintes des allégories.

359. Deux miniatures représentant l'une: Marie-Antoinette, le comte d'Artois et le comte de Provence; l'autre, la Famille Royale.

*Appartient à M. le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville.*



361. Petit étui à flacon, en argent émaillé avec rehauts de stras.

*Appartenant à M. Dutilleul.*

362. Magnifique boîte carrée longue avec gouaches de Blarenberghe, représentant des scènes champêtres et des fêtes.

*Appartient à M. le vicomte d'Hunobstein.*

363. Peinture sur émail, de Thouron, représentant la duchesse de Guiche jouant un rôle de soubrette dans une comédie. Monture charmante de l'orfèvre Onizille, 1784.

*Appartient au comte de Polignac.*

364. Diverses tabatières et étuis en or, émaillés.

*Appartiennent à M. Jules Ephrussi.*





## OBJETS DIVERS

392. Cymbalon automatique de Roegten.

Une poupée représentant soi-disant Marie-Antoinette, exécute, au moyen d'une mécanique, divers airs sur le cymbalon.

*Appartient au Conservatoire des Arts et Métiers.*

393. Trois tapisseries (suite des comédies de Molière) exécutées à Beauvais sous la direction de Besnier, 1732.

*Appartiennent à M. Kann.*

394. Plan en relief du Temple : a été exécuté en 1783 pour S. A. Royale M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême, avant dernier grand-prieur de France. Cette pièce d'un haut intérêt a été l'objet de plusieurs études fort intéressantes entr'autr'autres de M. de la Brière.

*Appartient à M. le baron de Mesnard*

395. Lettre de cachet en vertu de laquelle Latude a été écroué à la Bastille.

396. Échelle de corde et autres accessoires ayant servi à l'évasion du célèbre prisonnier ; accompagnés du décret de la Convention laissant à sa famille la possession de ces objets historiques.

*Appartiennent à M. S. Bourgeois.*

398. Testament de Louis XVI sur soie, imprimé à Londres pendant la Révolution. — Exemplaire de M<sup>me</sup> la duchesse de la Trémoille.

*Appartient à M<sup>me</sup> Dite.*

400. Carte d'entrée à la Convention.

*Appartient à M. le duc de Fitz-James.*

401. Volant d'une robe de Marie-Antoinette, en dentelle au point d'Argentan.

Donné par Marie-Antoinette à son aumônier M<sup>sr</sup> de Clermont-Tonnerre, qui lui-même le légua à son grand vicaire M. l'abbé Ortrie, depuis évêque de Pamiers (Ariège).

A la mort de ce dernier le volant fut transformé en aube et offert à M. le chanoine Pradal par les héritiers du défunt. Lors du décès du chanoine, sa famille en fit don à M. le curé-doyen d'Ax-les-Thermes.

*Appartient à M. de Baudon de Mauny.*

402. Éventail de deuil en écaille piquée d'or, ayant appartenu à la Princesse de Lamballe.

403. Sac en taffetas rose, brodé d'argent, ayant appartenu à la Princesse de Lamballe.

Ces objets ont été conservés et donnés par M. le duc de Penthièvre à la famille de M<sup>me</sup> la comtesse Gédéon de Clermont-Tonnerre, leur propriétaire actuelle.

*Appartient à M<sup>me</sup> la Comtesse Gédéonde Clermont-Tonnerre.*

404. Portrait de la comtesse de Provence, tissé en soie avec guirlandes de fleurs.

*Signé : LASALLE.*

*Appartient au baron de Longuerne.*

405. Une soupière ronde avec bouton fait d'un artichaut, pieds de feuilles de céleris avec volutes.

*Signé J. P. C. (Jean-Philippe Charpenat) et daté de Paris, 1779.*

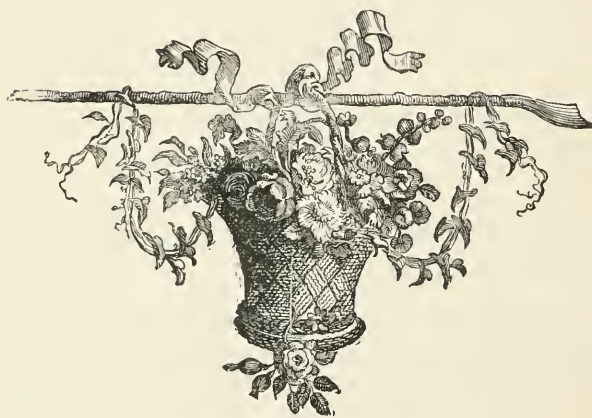
406. Les œuvres de Buffon, relié aux armes de Marie-

Antoinette, avec le chiffre du château de Trianon :  
C. T.

*Appartient à M. Bourselet.*

407. Trois volumes : Relation du mariage de Monseigneur le Dauphin (depuis Louis XVI), de celui du comte de Provence et de celui du comte d'Artois.

*Appartient à M. Sardou, de l'Académie Française.*



# LA VIE CONTEMPORAINE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

8, RUE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN, 8

PARIS



**La Vie Contemporaine** est la plus vivante, la plus actuelle des grandes Revues françaises ; elle a aujourd'hui plus d'autorité dans le monde entier que n'importe quel autre périodique, car la presse de tous les pays reproduit, analyse et discute ses articles.

Elle a l'avantage d'avoir des **gravures** et de coûter **moitié moins cher** que les publications similaires.

Le but de **La Vie Contemporaine** est de tenir ses lecteurs au courant de toutes les manifestations de l'activité sociale, littéraire, artistique et scientifique, sans jamais blesser aucune conviction.

Les articles qu'elle publie sont toujours dus aux hommes les plus illustres et les plus compétents, sans qu'elle néglige pour cela de rechercher et de produire les talents nouveaux dans toutes les branches où ils peuvent se produire.

Outre les études de fond, chaque numéro renferme plusieurs pages dont le nombre varie suivant les besoins de l'actualité, et qui sont consacrées : à une *Revue variée de la quinzaine* contenant des informations puisées aux sources les plus autorisées. — à la *Chronique théâtrale*, — à la *Bibliographie*, — à une

*Revue scientifique*, — à une *Revue mondaine*, — aux *Menus faits pittoresques* — et à de très intéressantes *Correspondances de l'Étranger*.

Enfin, il convient de noter les soins extrêmes donnés au côté matériel, la beauté de la typographie, le luxe du papier, la clarté du texte : autant de détails qui achèvent de donner du prix aux quatre magnifiques volumes que forme la collection de chaque année.

Il n'est pas besoin d'ajouter que **La Vie Contemporaine** ne publie que des œuvres entièrement originales et inédites.

La liste des collaborateurs qui, depuis sa fondation, n'ont cessé de figurer sur ses sommaires, à titre permanent et régulier, forme une véritable sélection des illustrations européennes de tout ordre, parmi lesquelles il suffira de mentionner :

Pour les **Études historiques, militaires, ethnographiques** : ERNEST LAVISSE, *de l'Académie française*, — ALBERT SOREL, *de l'Institut*, — GODEFROY CAVAIGNAC, — LUCIEN PEREY, — ALFRED MÉZIÈRES, *de l'Académie française*, — Le duc d'AUMALE, *de l'Académie française*, — SIR CHARLES DILKE, *membre du Parlement britannique*, — S. Exc. l'aide-de-camp Général DRAGOMIROV, — Général B<sup>on</sup> VON DER GOLTZ, — GASTON MAUGRAS, — MAURICE LOIR, *Lieutenant de vaisseau*, — GERMAIN BAPST, — C<sup>te</sup> ALBERT VANDAL, — FRÉDÉRIC MASSON, — le Capitaine TANERA, — HÉRON DE VILLEFOSSE, *de l'Institut*, — ÉMILE OLLIVIER, *de l'Académie française*, — HENRY HOUSSAYE, — de MAHY, *député*, — CHARLES SCHEFER, *de l'Institut*, etc., etc.

Pour la **Critique littéraire, artistique et musicale**, les **Études d'actualité** : JULES SIMON, *de l'Académie française*, — ALEXANDRE DUMAS, *de l'Académie française*, — SAINT-SAËNS, *de l'Institut*, — B. HORVARTH, *ancien Ministre de Hongrie*, — FRANCIS THOMÉ, — GEFFROY, *de l'Institut*, *directeur de l'École française de Rome*, — FRANCISQUE SARCEY, — MICHAEL DAVITT, *membre du Parlement britannique*, — EMILIO CASTELAR, *ancien président du Conseil des ministres d'Espagne*, — ALBERT GIGOT, *ancien Préfet de police*, — ENGEL, *député au Reichsrath d'Autriche*, — CHARLES BENOIST, — MAXIMILIAN HARBEN, — Comte LÉON TOLSTOÏ, — CAMILLE DOUCET, *de l'Académie française*, — ERNEST LEGOUVÉ, *de l'Académie française*, — Comte de FRANQUEVILLE, *de l'Institut*, — SULLY-PRUDHOMME, *de l'Académie française*, — V<sup>te</sup> EUG. MELCHIOR DE VOGÜÉ, *de l'Académie française*, — OCTAVE GRÉARD, *de l'Académie française*, —

COLOMBO, ancien Ministre, membre du Parlement italien, — J. JUSSERAND, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, — PAUL DESCHANEL, — GUSTAVE LARROUMET, de l'Institut, — BRIEUX, — MARQUIS DE CHENNEVIÈRES, de l'Institut, etc., etc.

POUR les **Études des curiosités, des innovations, des découvertes de la science et de l'hygiène** : ÉMILE BLANCHARD, de l'Institut, — JOSEPH BERTRAND, de l'Académie française, — E. BERTHELOT, de l'Institut, — E. DUCLAUX, de l'Institut, — FAYE, de l'Institut — MARCEL DEPREZ, de l'Institut, — GEORGES POUCHET, — GASTON TISSANDIER, — le Docteur PROUST, — EMILE OUSTALET, etc., etc.

POUR les **Romans, Nouvelles et Fantaisies littéraires** : FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française, — ANATOLE FRANCE, — FERDINAND FABRE, — HENRY GRÉVILLE, — LÉON DE TINSEAU, — PIERRE LOTI, de l'Académie française, — JEAN RICHEPIN, — ROBERT VALLIER, — ANDRÉ THEURIET, — JEAN D'OC, — PAUL MARGUERITTE, — JULES CLARETIE, de l'Académie française, — ÉDOUARD ROD, — PAUL BOURGET, — ALPHONSE DAUDET, — GUSTAVE TOUDOUZE, — GYP, — JEANNE MAIRET, — EUGÈNE MANUEL, — LUDOVIC HALÉVY, de l'Académie française, — JULES LEMAITRE, — AUGUSTIN FILON, — MARION CRAWFORD, etc., etc.

---

*Envoi franco d'un numéro spécimen contre trente centimes en timbres poste.*

*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.*

*On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste et chez les Libraires de France et de l'Étranger, ou en nous retournant le Bulletin d'abonnement ci-contre, accompagné d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris.*

*Voir ci-contre le Prix des Abonnements.*

# LA VIE CONTEMPORAINE

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### PRIX DES ABONNEMENTS

—3486—

FRANCE	
Un An . . . . .	30 fr. »
Six mois . . . . .	16 fr. »
Trois mois . . . . .	8 fr. 50
ETRANGER (Union postale)	
Un An . . . . .	36 fr. »
Six mois . . . . .	19 fr. »
Trois mois . . . . .	10 fr. »

Le Numéro . . . . . 1 fr. 50

Je, soussigné, déclare m'abonner pour (1) 1 an — 6 mois — 5 mois — à partir du..... à La Vie contemporaine

moyennant la somme de..... que je vous remets ci-jointe. SIGNATURE :

Nom : .....  
Adresse : .....  
Ville : .....  
Département : .....

(1) Rayon 6 mois et 5 mois, si l'on désire un abonnement d'un an

Détacher ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur de LA VIE CONTEMPORAINE, 8, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris.





## TABLE

PRÉFACE. . . . .	3
SOUVENIRS PERSONNELS. . . . .	21
TABLEAUX ET DESSINS. . . . .	39
SCULPTURE. . . . .	54
AMEUBLEMENTS. . . . .	59
BRONZE ET HORLOGERIE. . . . .	64
BIJOUX ET MINIATURES. . . . .	68
DIVERS . . . . .	72



IMPRIME

PAR

CHAMEROT ET RENOUARD

19, rue des Saints-Pères, 19

PARIS



# LA VIE CONTEMPORAINE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

PARIS — 8, RUE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN, 8 — PARIS

**La Vie contemporaine** tient ses lecteurs au courant de toutes les manifestations de l'activité sociale, littéraire, artistique et scientifique, sans jamais blesser aucune conviction.

**La Vie contemporaine** a des gravures et coûte moitié moins cher que les publications similaires.

Voici la liste de quelques-unes des œuvres dont **La Vie contemporaine** a donné la primeur à ses lecteurs en ces derniers temps :

Le Chemin de Ramas, roman, par M. LÉON DE TINSEAU.  
Renégat, roman, par M. AUGUSTIN FILON.  
Dépaycé, roman, par M<sup>me</sup> JEANNE MAIRET.  
Les trois cousines, nouvelle, par M. PAUL MARGUERITE.  
Clarté dans la nuit, nouvelle, par M. ÉDOUARD ROD.  
Devant un Rabelais, poème, par M. FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.  
Ibsen et l'Idéalisme, par M. GUSTAVE LARROUMET, membre de l'Institut.  
Portraits d'Artistes, par M. EUGÈNE MÜNTZ, membre de l'Institut.  
Charles Gounod et le Don Juan, de Mozart, par M. C. SAINT-SAËNS, membre de l'Institut.  
Les causes, leur développement, leur abus, par M. S. F. TOUCHSTONE.  
Un voyage héroïque, par M<sup>me</sup> MARIE DRONSART.  
Le nouveau Berlin, par M. PAUL LINDENBERG.  
Les anarchistes, par M. JULES SIMON, de l'Académie française.  
Réflexions sur la mise en scène, par M. FRANCISQUE SARCEY.  
La Femme américaine, par M. L. LACROIX.  
L'émulation des esprits entre la France et l'Italie, par M. R. BUISSON, ancien ministre.  
Les Femmes et leur rôle dans l'histoire, par M. BERTHELOT, de l'Académie des sciences.  
Tempêtes ou Galches, par M. KAYE, de l'Académie des sciences.  
Convenues matrimoniales, par M. LE VICE-AMIRAL KRANTZ.  
Napoléon et Moltke, par M. LE GÉNÉRAL BARON VON DER GOULTZ.  
Journaux mondains de la Restauration, par M. HENRI BOUCHOT.  
Mlle Antoinette et le comte de Fersen, par M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DE FITZ-JAMES

## TARIF DES ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER (Union postale)
UN AN	30 fr. »	UN AN . . . . . 36 fr.
SIX MOIS	16 fr. »	SIX MOIS . . . . . 19 fr.
TROIS MOIS	8 fr. 50	TROIS MOIS . . . . . 10 fr.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires de France et de l'Étranger.

*Envoi franco d'un numéro spécimen contre 30 centimes en timbres-poste.*